« J'ai des droits, entends-moi ! »

Consultation nationale du Défenseur des droits
auprès des moins de 18 ans

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« J'ai des droits, entends-moi ! »

Consultation nationale du Défenseur des droits
auprès des moins de 18 ans

Éditorial

L'un des quatre principes généraux de la Convention internationale des droits de l'enfant est le droit, reconnu à l'article 12, de donner librement son opinion sur toute question qui l'intéresse, et que cette opinion soit prise au sérieux, au plan individuel comme au plan collectif.

La portée de ce principe est grande. Le droit d'être consulté et entendu doit être pris en considération dans l'interprétation et l'application de tous les autres droits. De plus, il constitue un critère substantiel dans l'évaluation du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'absence de recueil de la parole de l'enfant concerné par une procédure ou une décision est réputée contraire à son intérêt.

Notre institution, chargée par la loi organique du 29 Mars 2011 de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant, a un rôle essentiel à jouer pour que l'article 12 soit effectivement garanti.

Selon le Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans son observation générale n°12, la mise en place d'institutions indépendantes de défense des droits de l'homme fait partie intégrante des obligations de l'État pour faire respecter le droit d'être entendu. La création en leur sein de processus de consultation peut contribuer à offrir des « conditions appropriées pour aider et encourager les enfants à s'exprimer », mais aussi à « combattre les attitudes négatives qui entravent la pleine réalisation du droit de l'enfant d'être entendu ».

Or, dans ses observations finales adressées en début 2016 à l'Etat français, le Comité des droits de l'enfant a indiqué qu'il restait préoccupé « par le peu de progrès réalisés en France s'agissant de garantir systématiquement le respect de l'opinion de l'enfant dans tous les domaines de la vie » et particulièrement « des enfants les plus vulnérables ou marginalisés ».

C'est pourquoi nous avons décidé d'inclure une consultation des enfants dans le dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des observations finales du Comité, que nous avons créé en 2017 ; afin de prendre en compte de manière structurelle et durable la parole, les opinions, des enfants dans notre travail et nos missions de défense et de promotion des droits ; afin aussi d'adapter nos approches et nos priorités aux réalités de vie de tous les enfants, en premier lieu ceux les plus éloignés de leurs droits.

A titre symbolique, nous avons choisi de lancer notre consultation des enfants, « J'ai des droits, entends-moi », en cette année de 30e anniversaire de la CIDE, cette consultation étant l'occasion de dresser un bilan du respect des droits de l'enfant en France avec les enfants eux-mêmes, grâce à la mobilisation à nos côtés de près de 50 associations et d'institutions convaincues de la nécessité d'améliorer la prise en compte de la parole des enfants.

Plus de 2 200 enfants et adolescents, âgés de 4 à 18 ans, ont participé activement à cette consultation, sur l'ensemble du territoire métropolitain et à Mayotte.

« Pour aider les enfants, il faut savoir ce qu'ils veulent, il faut les comprendre aussi. »

Enfant de l'association Prado Bourgogne

Les enfants consultés n'étaient, pour la plupart, que peu sensibilisés à leurs droits et n'avaient, pour leur grande majorité, jamais été invités à donner leur avis sur les questions les concernant.

Nombre d'entre eux se trouvaient dans des situations de vulnérabilité qui ont nécessité un dialogue permanent avec leurs encadrants pour écouter, comprendre, imaginer des solutions, pour que la démarche s'adapte à leurs besoins, et pas l'inverse.

C'est sans doute la force d'une telle consultation. Celle de montrer que la sensibilisation au droit et aux droits, l'exercice progressif de la citoyenneté et le droit d'être entendu peuvent et doivent concerner tous les enfants, sans discrimination, et que ceux-ci savent se saisir avec intelligence et engagement des espaces de parole qui leur sont ouverts.

Respecter les enfants et leur parole supposait un engagement de notre part auprès d'eux : celui d'inclure leurs témoignages et propositions issus de la consultation dans nos différents travaux, à commencer par le rapport annuel consacré aux droits des enfants qui sera remis au Président de la République le 20 Novembre.

En outre, pour marquer cette année de célébration, nous avons souhaité donner à voir toute la richesse des travaux, réflexions et créations des enfants via la mise en place d'un site internet dédié et rassembler l'ensemble des propos recueillis dans un ouvrage qui sera diffusé aussi largement que possible.

Merci à tous les enfants et à tous les acteurs sociaux qui se sont engagés dans cette consultation pour aller vers une meilleure prise en considération des droits de l'enfant.

Geneviève Avenard

Défenseure des Enfants,
adjointe au Défenseur des droits
en charge de la Défense des enfants

Jacques Toubon

Défenseur des droits



Jacques Toubon, Défenseur des droits

Sommaire

07

La Consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans

Qu'est-ce que c'est ? 08

Les objectifs de la consultation nationale 08

Quels sont les acteurs de cette consultation ? 10

Comment cette consultation s'est-elle déroulée ? 12

15

Les propositions des enfants

1. La connaissance des droits de l'enfant en France 19

2. Le droit de s'exprimer et d'être entendu 29

3. Le droit à l'éducation et aux loisirs 49

4. Le droit à l'égalité 67

5. Le droit au meilleur état de santé possible et à la meilleure vie possible 81

6. Le droit de vivre en famille 93

7. Le droit à une justice adaptée à son âge 103

8. Le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence 113

9. Les droits de l'enfant et le numérique 123

10. Les droits des mineurs non accompagnés 131

137

Remerciements

La Consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans

Qu'est-ce que c'est ?

La consultation nationale du Défenseur des droits a été l'occasion pour 2 200 enfants de faire entendre leur opinion sur la réalisation de leurs droits, afin de contribuer à l'amélioration de leur effectivité.

Les objectifs

Entendre

Comme le reconnaît l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant, tous les enfants ont le droit d'être entendus sur les questions qui les concernent. Or, selon le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, peu de progrès ont été réalisés en France s'agissant de garantir systématiquement le respect de l'écoute des enfants dans tous les domaines de leur vie. La consultation nationale a pour premier objectif de contribuer à **rendre effectif ce droit d'être entendu** en créant des espaces de dialogue entre les enfants, les acteurs de leurs environnement, le Défenseur des droits et les décideurs publics afin de permettre aux enfants d'être acteurs de leurs droits.

Inclure

Les enfants vulnérables ou marginalisés, comme les enfants relevant de la protection de l'enfance ; les enfants vivant en bidonvilles, squats, hôtels sociaux ; les enfants réfugiés, ou encore les enfants en situation de handicap, sont rarement consultés sur les questions qui les concernent. Les dispositifs de consultation existants aujourd'hui ne permettent pas à ces enfants de faire entendre leurs voix puisqu'ils ne s'adaptent pas à leurs besoins, à leurs contextes de vie et restent, en définitive, réservés à des enfants plus favorisés. La consultation nationale vise donc également à **inclure les enfants les plus vulnérables dans la prise de décision publique**. Pour réaliser un tel objectif, le Défenseur des droits s'est appuyé sur l'expertise de terrain de près de 50 associations œuvrant pour protéger les enfants en situation de particulière vulnérabilité sur l'ensemble du territoire français.

Fédérer

Le troisième objectif de cette consultation est de **rassembler les enfants et les adultes autour de bonnes pratiques** permettant la prise en compte de la parole des enfants dans une démarche pédagogique. L'enjeu est de développer une culture des droits de l'enfant en tous lieux et de faire évoluer durablement les pratiques de recueil de la parole des enfants pour qu'elles soient toujours plus efficaces et adaptées.

Promouvoir

Cette consultation est également l'occasion de faire connaître aux enfants et aux adultes les droits de l'enfant, et en particulier celui d'être entendu. Il s'agit de favoriser l'acculturation aux droits de l'enfant des professionnels travaillant avec les enfants pour qu'ils deviennent à leur tour des ambassadeurs de bonnes pratiques.

Impulser

Le Défenseur des droits effectue un suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU par la France. Pour mener à bien cette mission **il doit demander leur avis aux enfants, premiers concernés par les entraves faites à leurs droits**. Connaître l'avis des enfants permettra à l'institution d'agir de façon plus adaptée à leurs besoins.

Convaincre

Enfin, la consultation a pour dernier objectif de lever les obstacles existants chez les adultes quels qu'ils soient, vers la pleine reconnaissance des capacités et compétences des enfants, y compris dès le plus jeune âge. Cette consultation permet d'illustrer qu'il est possible d'inclure l'enfant dans la prise de décision sur les questions qui le concernent et que cela apporte un enrichissement réciproque. Comme l'ont montré les ateliers de la consultation, le droit d'être entendu le droit d'être entendu permet à l'enfant d'être reconnu comme étant capable de co-construire une décision avec un adulte. En fonction de l'évolution de sa capacité de discernement, l'enfant peut prendre de plus en plus de responsabilités jusqu'à ce qu'il devienne autonome. Le droit d'être entendu ne signifie pas donner les pleins pouvoirs à l'enfant quelle que soit la question. Il reconnaît **l'enfant comme sujet à part entière, fort de son expérience personnelle et ainsi capable de contribuer à la construction de sa propre vie**.

Quels sont les acteurs ?

Les enfants

Grâce à l'engagement et au travail de près de 50 associations et organisations, 2 200 enfants répartis sur toute la France se sont mobilisés pour faire entendre leurs voix. Les associations ont œuvré pour permettre aux enfants les plus vulnérables et les plus éloignés de leurs droits de prendre la parole. Une majorité de ces enfants n'avaient aucune connaissance de leurs droits et n'avaient jamais pris la parole sur un tel sujet en amont ; d'autres, qui sont confrontés quotidiennement à des atteintes faites à l'égard de leurs droits, ont pu faire remonter leurs observations et leurs demandes à cette occasion.

Âge des enfants consultés

4/6 ans
9,4%

6/12 ans
26,2%

12/14 ans
48,1%

14/17 ans
16,3%

Situation des enfants consultés

Protection de l'enfance
25%

Mineurs étrangers
15%

Enfants en squat, hôtels sociaux ou bidonvilles
15%

Enfants tout public
(mobilisés en fonction de leur région et non de leur situation)
10%

Enfants CSP
10%

Enfants incarcérés
10%

Enfants engagés
10%

Enfants en situation de handicap
5%

70%
des enfants consultés ne connaissaient pas leurs droits et ne s'étaient jamais exprimés à ce propos

Le Comité consultatif jeunes

Pour mener à bien la Consultation nationale, la Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits, s'est appuyée sur un Comité Consultatif Jeunes, réunissant 10 jeunes. Certains de ces jeunes sont engagés depuis leur enfance dans des processus de participation ; d'autres sont engagés pour veiller au respect des droits de l'enfant au sein de l'Institution du Défenseur des droits ou dans des associations partenaires. De par leurs expériences et leurs engagements, ils ont pu enrichir le développement du projet au cours de nombreuses réunions avec les équipes du Défenseur des droits, en mettant en avant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans la création d'un dispositif de consultation adapté aux enfants. Dans l'esprit de co-construction que ce projet promeut, les jeunes avaient également la possibilité de choisir la façon dont ils souhaitaient s'investir dans le dispositif. Certains ont tenu à coordonner et animer plusieurs ateliers au sein de leurs associations, d'autres ont contribué à la création d'ateliers de sensibilisation, d'autres encore ont soutenu les structures participantes dans l'élaboration de leurs ateliers.

Porteurs de leurs engagements, ils nous ont montré tout au long du développement de ce projet, la force et l'originalité de l'engagement des enfants et des jeunes. Les occasions qui leur ont été données dès l'enfance de parfaire leur implication dans la vie publique devraient être plus courantes pour que tous les enfants aient la possibilité d'exercer leurs droits convenablement et dans d'aussi bonnes conditions.

Les JADE

Les JADE (Jeunes Ambassadeurs des Droits) sont des jeunes en service civique auprès du Défenseur des droits. Ils ont pour mission de sensibiliser les enfants sur les droits de l'enfant et la promotion de l'égalité. Ils permettent au Défenseur des droits d'être en lien direct avec plus de 60 000 enfants par an pour les informer, les sensibiliser et les protéger.

Dans le cadre du dispositif de consultation du Défenseur des droits, certains JADE droits de l'enfant sont intervenus dans les premiers ateliers menés par les associations partenaires afin de sensibiliser les enfants à leurs droits à travers des animations autour des 12 droits principaux et des thèmes choisis par les enfants.

Les Délégués

Les Délégués du Défenseur des droits assurent un service de proximité, gratuit, dédié à l'accueil de toutes les personnes ayant des difficultés à faire valoir leurs droits. Tous expérimentés - sur différents sujets tels que la discrimination, le droit des étrangers, la protection sociale, la déontologie ou les droits de l'enfant -, ils sont présents sur 836 points d'accueil, ce qui permet ainsi de faciliter l'accès à l'Institution de tous les publics et particulièrement des personnes dites vulnérables eu égard à des situations d'isolement, de précarité ou d'éloignement des institutions.

Dans le cadre du dispositif de consultation du Défenseur des Droits, certains délégués particulièrement engagés pour le respect des droits de l'enfant en France et présents sur les territoires sur lesquels agissent nos associations partenaires, ont été mobilisés pour sensibiliser les enfants à leurs droits et les accompagner dans leurs réflexions.

Comment cette consultation s'est-elle déroulée ?

Étape 1

Le lancement

Cette consultation a commencé par deux journées de partage de bonnes pratiques sur le recueil de la parole des enfants les 26 et 27 mars 2019 au siège du Défenseur des droits. Rassemblant des experts en matière de participation des enfants et tous les acteurs associatifs mobilisés pour la consultation, ces deux journées avaient pour objectif d'établir un cadre bienveillant et respectueux des droits de l'enfant pour mettre en place une consultation efficace.

À l'issue de ces deux journées, les animatrices et animateurs des ateliers de consultation ont été accompagnés pour créer des ateliers adaptés aux besoins de chaque enfant, dans une démarche d'expérimentation et d'innovation en matière de recueil de la parole des enfants les plus vulnérables. La durée des ateliers, les techniques d'animation, le nombre d'enfants par groupe, les techniques de recueil de la parole des enfants et les sujets traités étaient adaptés en fonction des enfants mobilisés et de leur volonté.

Étape 2

Les ateliers

Les ateliers se sont déroulés et ont été coordonnés en co-construction avec les animateurs et les enfants entre le mois d'avril et le mois de juillet 2019. À travers toutes les expérimentations mises en place par les associations participantes, les ateliers avaient pour objectifs communs :

- De sensibiliser les enfants et les adultes aux droits de l'enfant ;
- D'informer les enfants sur les problématiques les intéressant ;
- De permettre la libre expression des enfants sur ces problématiques ;
- De leur accorder un temps pour rédiger des propositions, des observations ou des témoignages afin de répondre aux problématiques identifiées.

Étape 3

L'écoute et la lecture des propositions des enfants

Les enfants ont pu échanger avec des représentants de l'institution sur leurs travaux par l'intermédiaire des associations, directement avec les équipes du Défenseur des droits ou en rencontrant la Défenseure des enfants entre le mois de juillet et le mois de novembre 2019.

À présent et comme le dispose l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant : leur parole doit être prise en compte dans toutes les décisions les concernant. C'est de notre responsabilité à tous de faire respecter ce droit d'être entendu.

Les propositions des enfants : « J'ai des droits, entends-moi ! »



Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, et les enfants de la Cité du secours catholique de Souzy-La-Briche

Avant-propos

Tous les enfants consultés nous ont fait part de leur besoin de s'exprimer et d'être entendus par les adultes afin qu'ils prennent des décisions les concernant qui soient plus adaptées et plus respectueuses.

Ce besoin s'est exprimé, tout au long de la consultation, et il s'est traduit par la rédaction de plus de 276 propositions. Par respect pour leur travail, nous avons tenu à restituer chacune de ces propositions en l'état.

Afin de les mettre en valeur et suivant les recommandations des enfants, nous avons classé celles-ci par chapitres – 10 chapitres reprenant les principaux droits qui ont mobilisé les enfants. Hormis les deux premiers chapitres qui ont une vocation introductive, nous avons fait le choix de classer ces chapitres par ordre d'importance, du plus traité au moins traité. Ce classement permet de mettre en évidence les thématiques mobilisant davantage les enfants de la consultation.

Par ailleurs, tous les groupes de la consultation n'ont pas écrit de propositions. Certains enfants très jeunes, ne sachant pas forcément écrire ou étant allophones, ont tenu à s'exprimer sur des supports graphiques ou plastiques consultables sur le site internet dédié :

entendsmoi.defenseurdesdroits.fr



Enfants du groupe de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen

Chapitre 1

La connaissance des droits de l'enfant en France

« On peut estimer que les droits de l'enfant souffrent d'un déficit de connaissances, surtout si l'on rappelle que la Convention internationale des droits de l'enfant, texte fondateur en la matière, a été signée et ratifiée par notre pays il y a plus de 25 ans. »

Défenseur des droits, Enquête sur l'accès aux droits, Volume 4, 2017

« Les droits de l'enfant ne sont pas encore assez bien connus par les enfants et les adultes en France. Pour que cela change, voici nos propositions. »

Enfant de AEDE

Les principales idées défendues

8 groupes ont travaillé sur cette thématique

40%

Mieux sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant à l'école ou dans les lieux d'accueil

30%

Développer la communication sur les droits de l'enfant

15%

Faire des droits de l'enfant un sujet de politique publique prioritaire

10%

Mieux former les adultes et professionnels de l'enfance aux droits de l'enfant pour faire évoluer leurs pratiques

5%

Créer un Défenseur des enfants au niveau local



Chapitre 1

Les propositions

Mieux sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant à l'école ou dans les lieux d'accueil

« Je n'ai jamais entendu parler de mes droits à l'école. »

Enfants de l'Association Prado Bourgogne

« Changer la méthode d'enseignement sur les droits à l'école pour que ce ne soit pas un chapitre parmi d'autres (même idée chez les adultes). »

Enfant de AEDE

« Mettre plus d'aides au niveau des établissements. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Multiplier les interventions et témoignages de jeunes pour parler des droits de l'enfant dans les classes comme le font les JADE. »

Enfant de AEDE

« Nous ne sommes pas assez informés sur nos droits. Je n'en ai jamais entendu parler à l'école ou quand j'étais en foyer avant. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Organiser des débats notamment avec les délégués et les professeurs sur les droits de l'enfant. »

Enfant de AEDE

« Il faudrait développer l'éducation au(x) droit(s) dès le plus jeune âge pour faciliter la compréhension de l'autre, lutter contre les discriminations et faciliter l'inclusion de toutes et tous dans la société. »

Enfants de l'Institut International des droits de l'homme et de la paix

Développer la communication sur les droits de l'enfant

« Faire une grande campagne de communication (avec des grandes marques). »

Enfant de AEDE

« Il faut faire des campagnes de publicité pour promouvoir les droits des enfants. Cela favorisera la prise de parole des jeunes. Il faudrait aussi faire des sondages dans les collèges et les écoles. »

Enfant de l'ANACEJ

« Nous aimerions qu'il y ait plus de communication et de publicités autour de nos droits et de nos situations. Nous pourrions faire intervenir des gens célèbres et puissants pour porter notre parole par exemple. Nous pourrions en parler aux infos afin de mobiliser les gens dans des manifestations, comme celle des gilets jaunes. »

Enfant de Grandir dignement

« Faire passer des pubs, donner les numéros contre le harcèlement par exemple et sensibiliser les jeunes. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

Faire des droits de l'enfant un sujet de politique publique prioritaire

« Il faut faire des droits de l'enfant un sujet prioritaire dont les élus (présidents, ministres, maires…) doivent parler souvent. »

Enfant de AEDE

« Faire une semaine sur les droits de l'enfant plutôt qu'un jour. Faire un forum national. »

Enfant de AEDE

« Inscrire le 20 novembre dans le calendrier : le 20 novembre est célébré l'anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant. Cette date pourrait être écrite officiellement dans le calendrier, nous pourrions organiser des événements partout en France autour de cette thématique. Les personnes prendraient conscience que cette date est importante, elles se mobiliseraient et récolteraient des fonds partout en France.

Comment faire ? Que ce soit dans la presse, à l'école, à la télévision, tout tournerait autour de la thématique des droits de l'enfant. Il faudrait organiser des rencontres, des fêtes, des kermesses et essayer de récolter des fonds (comme le Téléthon). Nous devrions chanter partout en France l'hymne commune " MA TERRE " que nous avons inventé ; et il faudrait accrocher des drapeaux dans les villages avec un logo des droits de l'enfant. »

Enfant de La Comète

Mieux former les adultes et professionnels de l'enfance aux droits de l'enfant pour faire évoluer leurs pratiques

« Former les jeunes parents et tous les professionnels qui travaillent avec des enfants et des jeunes, pour qu'ils connaissent les droits. »

Enfant de AEDE

« Que les adultes soient plus à l'écoute auprès des enfants. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Développer les rencontres entre les enfants, les jeunes et les adultes pour plus se connaître et du coup, mieux comprendre les droits de l'enfant et leur importance. »

Enfant de AEDE

Créer un Défenseur des enfants au niveau local

« Faire un Défenseur des enfants au niveau local : désigner une personne qui connaît les droits de l'enfant, cette personne serait choisie par les enfants. Une personne que les enfants pourraient aller voir. Une personne qui aurait un local, une salle en Mairie par exemple.

Le rôle de cette personne serait d'écouter les enfants ; de veiller à ce que les droits de l'enfant soient bien respectés, expliqués et appliqués à l'école, dans les lieux de loisirs ; d'être un interlocuteur avec qui on peut parler avec confiance, libérer la parole et pouvoir s'exprimer ; d'être un peu comme une infirmière scolaire ; d'être au plus proche des enfants ; d'intervenir dans toutes les classes.

Comment faire ? La personne pourrait être élue par les enfants tous les 6 ans, le 20 novembre. On devrait organiser de vraies élections, inclure cette personne dans le conseil communal, accompagnée d'1 ou 2 enfants pour présenter les projets. »

Enfants de La Comète



Enfants du groupe de Solidarité laïque



Enfants du groupe de l’Institut international des droits de l’homme et de la paix de Caen

Chapitre 2

Le droit de s'exprimer et d'être entendu

« L'adulte et l'enfant : c'est comme s'il y avait deux vies. L'une que l'on prend au sérieux et que l'on respecte, l'autre que l'on tolère avec quelque indulgence et à laquelle on accorde moins d'intérêt. Pourtant, il s'agit bien d'une seule et même personne. »

Janusz Korczak

« Il faut que les adultes nous fassent plus confiance et nous respectent. »

Enfant de AEDE

Les principales idées défendues

16 groupes ont travaillé sur cette thématique

40%

Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs droits

20%

Prendre la parole des enfants au sérieux

15%

Permettre aux enfants d'être entendus à l'école, au collège, au lycée

8%

Respecter le droit des enfants en détention d'être entendus

6%

Respecter le droit des enfants pris en charge par la protection de l'enfance d'être entendus

5%

Respecter le droit à l'égalité dans la prise de parole

3%

Prendre en compte l'opinion des enfants pour prendre de meilleures décisions

1%

Créer des espaces et supports d'expression pour et par les enfants

Mettre en place des procédures de recueil de la parole des enfants plus adaptées à leurs besoins et plus respectueuses



Chapitre 2

Les propositions

Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs droits

« On devrait avoir le droit de vote dès 16 ans. La capacité de discernement, ce n'est pas une question d'âge mais d'engagement, et nous les jeunes nous sommes engagés. »

Enfant de l'association Prado Bourgogne

« Rendre obligatoire la présence de mineurs dans les Conseils municipaux pour représenter les intérêts des enfants et éduquer ces derniers à la citoyenneté dès le plus jeune âge. »

Enfant de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Faciliter le droit de manifestation pour les mineurs, notamment pour qu'ils puissent exprimer leur droit de vivre dans une planète durable. »

Enfant de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Comment améliorer la participation des jeunes ? En créant un Conseil d'enfants obligatoire. Ce serait un regroupement d'enfants volontaires ou élus qui parleraient de leur vie quotidienne et proposeraient des solutions pour l'améliorer. Les décisions finales seraient prises par des adultes responsables. Sur le modèle des CVS, on mettrait en place une instance de participation qui permettrait l'écoute des enfants en association avec plusieurs fédérations (niveau régional, puis national). Puis, on pourrait créer une commission locale pour ensuite faire remonter les propositions à l'échelle nationale. »

Enfant d'Action jeunesse de l'Aube

« Comment faire entendre l'avis des jeunes au niveau national ? Il faudrait mettre un jeune à un poste important (comme maire par exemple). Pour cela il pourrait y avoir des élections où seuls les mineurs pourraient voter. »

Enfant de l'ANACEJ

« Faire des élections de représentants des enfants comme on fait à l'école pour les délégués. »

Enfant de la Cité Bethléem

« Il faudrait faire des Assemblées de participation (de grandes réunions pour tout le monde dans la ville). Pour ce faire il faudrait que la ville ou l'instance organisatrice mette en place des transports pour ramasser les enfants qui souhaitent participer (et pour rassurer les adultes). Il faudrait mettre les actions des enfants plus en avant. On fait plein de choses et ils ne le savent pas forcément. On pourrait les mettre en avant de plein de manières (dans des livres, des films, des pubs). »

Enfant de l'ANACEJ

« J'ai 8 ans et j'ai eu un problème au coude. J'ai été soignée, mais ça m'a posé des questions : " pourquoi ils mettent du papier sur mon bobo ? ". Je n'ai pas osé demander au médecin mais j'étais inquiète. Les médecins devraient nous expliquer tout le temps avec des mots que nous comprenons. »

Enfant du Secours Catholique

« Comment préparer les jeunes à participer à la vie publique ? Il faudrait faire plus de cours d'EMC ; il faudrait faire une élection du "Président des enfants" ; il faudrait obliger les jeunes à faire 1 an de Conseil des jeunes ou des actions citoyennes ; il faudrait être informés au même titre que les adultes (au collège et au lycée) ; il faudrait faire une journée d'information dans les mairies et les autres institutions ; enfin, il faudrait faire de la sensibilisation aux " fake news " et apprendre à mieux décortiquer les médias. »

Enfant de l'ANACEJ

Respecter les enfants et considérer leur parole

« Il faut que les adultes nous fassent plus confiance et nous respectent. »

Enfant de AEDE

« Quand tu veux dire quelque chose tu dois pas te sentir mal, et tu dois pouvoir t'exprimer c'est ton droit. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Il faut que les adultes arrêtent de nous maltraiter, de nous taper quand ils ne sont pas d'accord. »

Enfant de AEDE

« On ne respecte pas mes choix même quand on me demande mon avis. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

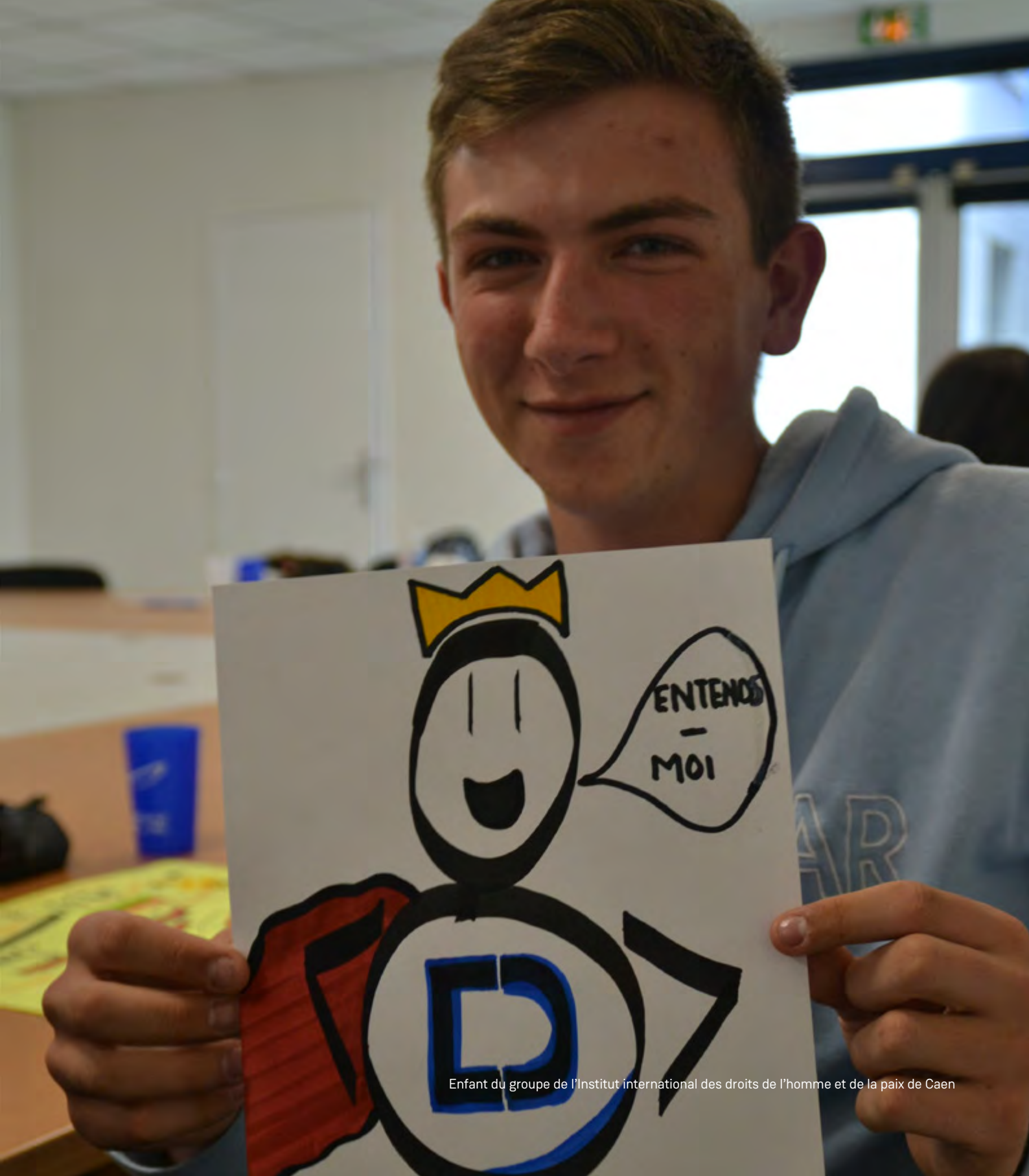
« Je n'ai pas vraiment eu le choix sur mon orientation au lycée. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« À l'école je peux m'exprimer même si je ne suis pas tout le temps écouté … les autres jeunes n'écoutent pas forcément, ils se moquent parfois. Les adultes, on ne sait pas s'ils en tiennent compte de notre parole. Parfois ils se moquent aussi et c'est repris par les autres enfants. Au sport, on a peur de s'exprimer par peur de se faire gronder parce que le dialogue n'est pas possible on est juste là pour apprendre.

Pourtant ils rappellent " qu'il faut apprendre à s'écouter ". »

Enfant de AEDE



Enfant du groupe de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen

Permettre aux enfants d'être entendus à l'école, au collège, au lycée

« L'avis des jeunes n'est pas entendu : nous proposons d'instaurer des " cahiers de doléances " remplis à l'école et transmis par un intermédiaire. »

Enfant de l'ANACEJ

« Il faudrait que le conseil de classe soit réellement préparé avec le professeur principal et les élèves délégués qui auront au préalable fait remplir une feuille par élève (sur leurs points forts/ points faibles, leurs problèmes, leurs questions). Le fait de ne pas le faire en classe entière permettra d'éviter les débordements et permettra un climat plus propice aux échanges. Le jour du conseil, la parole des élèves délégués doit être davantage prise en compte au lieu qu'ils soient de " simples secrétaires ". »

Enfant de Solidarité laïque

« *Il faudrait faire intervenir les élèves au cas par cas lorsque leur situation est évoquée et pose problème (comportements, résultats scolaires, etc.) ou lorsqu'un élève en fait la demande pour évoquer un problème particulier. Le CVC est trop méconnu : quels élèves y sont ? Comment sont-ils choisis ? Notre proposition dans ce cas est la suivante : pourquoi ne pas organiser un vote en début d'année pour choisir les représentants d'élèves ? Il faudrait davantage le faire connaître, prévoir des échanges avec les élèves pour qu'ils puissent réellement être le relais de leurs idées.* »

Enfant de Solidarité laïque

« *Certes, les délégués sont présents aux conseils de classe, mais que vaut réellement leur avis ? Pas grand-chose. On ne les écoute pas vraiment et ils sont très souvent briefés avant pour filtrer leurs éventuelles questions.* »

Enfant de Solidarité laïque

« *Certes il y a des représentants mais une fois élus ils ne représentent qu'eux-mêmes. Ils manquent de temps d'échanges avec les jeunes qu'ils représentent.*

Notre proposition est qu'il faudrait des temps de rencontre qui pourraient être sous la forme suivante : une fois par mois ou par trimestre les représentants-enfants pourraient aller à la rencontre des jeunes (dans les établissements scolaires par exemple) et échanger avec eux. Ils pourraient y aller en binôme, organiser cela avec la CPE ou les prof d'EMC. »

Enfant de Solidarité laïque

Respecter le droit des enfants en détention d'être entendus

« Nous aimerions que les surveillants reconnaissent et réagissent rapidement lorsque nous avons besoin de quelque chose. Certains surveillants prennent beaucoup de temps ou ne viennent pas du tout lorsque nous faisons appel à eux.

Nous aimerions avoir un interlocuteur adapté à chacun afin que nous puissions réellement livrer tout ce que nous avons sur le cœur. De nombreux jeunes se plaignent de ne pas pouvoir se livrer à quelqu'un prêt à les écouter d'une oreille attentive et de façon individuelle.

Nous aimerions être davantage écoutés sans avoir besoin de recourir à la violence et à la menace dans nos propos pour que les surveillants nous prennent réellement en considération. Pour être pris au sérieux on doit s'adapter au surveillant présent. Gentillesse, menace, violence, on ne peut pas s'exprimer normalement car ceux-ci ne réagissent qu'à certains comportements.

Nous aimerions donc qu'il y ait davantage de contrôle dans les diverses institutions dans lesquelles nous sommes envoyés, que le poids et l'importance de la parole des enfants soit réellement pris en compte et que les adultes cessent de nous diaboliser. Nous aimerions que les enfants comme nous soient davantage humanisés. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous sommes conscients qu'il est important de connaître nos droits parce que cela nous permet de savoir ce que nous pouvons faire et ce que nous n'avons pas le droit de faire. Il est essentiel de les connaître car c'est notre seule façon de pouvoir nous défendre. Tous les droits sont importants mais celui auquel nous tenons le plus est le droit de s'exprimer et d'être entendu. Il faut que les enfants soient entendus comme les adultes, il faut que nous ayons droit à une seconde chance.

Ce droit d'expression et d'écoute devrait être davantage respecté car cela pourrait éviter à certains d'entre nous de récidiver ou encore de commettre l'irréparable en essayant de se suicider. »

Enfant de Grandir dignement

« Aujourd'hui, nous avons vraiment l'impression que nos paroles, face à la justice, ne valent rien. Nous aimerions bien militer pour des causes comme la faim dans le monde mais cela ne servirait à rien car nous finirions juste par aller en garde à vue. Il en serait de même si nous commencions à dénoncer les conditions de détention et les violences policières. Nous préférons nous taire pour éviter que tombe une sanction encore pire que celles que nous avons déjà eu. »

Enfant de Grandir dignement

Respecter le droit des enfants pris en charge par la protection de l'enfance d'être entendus

« Dans nos foyers il faudrait pouvoir parler directement au directeur de l'établissement chaque 3 mois et créer des instances de parole. Pour qu'on soit sûrs d'être entendus. Si le directeur ne peut pas faire ce qu'on lui propose, alors il doit nous expliquer et on doit prendre le temps d'arriver à un compromis. »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

« Est-il possible d'être mieux accompagnés par les professionnels pour préparer l'avenir ? Qu'ils écoutent nos projets ? »

Comité des jeunes ODPE

« Nous aimerions que l'avis du jeune soit davantage pris en compte avant son placement. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir le droit d'être écoutés comme tous les autres, que les personnes arrêtent de se contenter de préjugés à nos sujets et que chacun d'entre eux, d'entre vous, apprennent à dissocier l'acte commis de la personne. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que nos voix portent autant que celles des adultes car il y a bien trop d'injustices et d'abus de pouvoir au sein des institutions. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions pouvoir avoir des entretiens pour expliquer ce que nous vivons réellement au quotidien (foyers, familles d'accueil). »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que les éducateurs soient plus à notre écoute et qu'ils essayent de se mettre à notre place. »

Enfant de Grandir dignement

« En foyer, les éducateurs doivent connaître leur travail et être formés pour nous accompagner. »

Enfant de Grandir dignement

Respecter le droit à l'égalité dans la prise de parole

« Fournir les mêmes dispositifs de consultation à tous les enfants de France, peu importe le lieu où ils vivent (notamment à Mayotte). »

Enfant de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Afin qu'un plus grand nombre de jeunes puisse avoir le sentiment d'être entendu, il faudrait davantage de mixité notamment sociale au sein de ces instances participatives destinées à la jeunesse. Mais pour être efficace, cette mixité entre les enfants devrait intervenir dès le plus jeune âge. La petite enfance semble donc avoir un rôle fondamental et crucial à jouer, de la même manière que l'éducation notamment par le biais de l'école. »

Enfant de l'ANACEJ

« Il faut que nous maîtrisions tous le français, sinon on ne peut pas s'exprimer... Il faut souligner l'importance de l'égalité d'expression aussi. »

Enfant de AEDE

« Il faut que les adultes comprennent qu'on est tous pareils, qu'on mérite la même attention et qu'ils nous demandent notre avis pour ne pas faire une chose qu'on ne veut pas faire. »

Enfant de AEDE

« En ce moment je suis bien entendu. Mais parfois, comme je viens d'Afrique et comme on a pas beaucoup de possibilités d'apprendre là-bas, les personnes d'ici en France pensent que parce que je n'ai pas fait beaucoup d'études et que je connais pas beaucoup de choses, je n'ai pas d'opinion. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut



Enfants du groupe de l’Institut international des droits de l’homme et de la paix de Caen

Prendre en compte l'opinion des enfants pour prendre de meilleures décisions

« Il faudrait étendre ce qui est dit dans la loi sur l'autorité parentale à tout le monde (professeurs, éducateurs, animateurs) et que ce soit obligatoire : prendre en compte l'avis des enfants sur ce qui les concerne. Personne n'est au courant de ça et personne ne comprend comment ça marche. Ce n'est pas laisser l'enfant décider de tout. C'est prendre en compte son avis quand on veut prendre une décision qui le concerne. »

Enfant de La Croix-Rouge Argenteuil

« Il faut que les parents nous demandent pour les activités qu'on veut faire. »

Enfant de AEDE

« Souvent, l'avis de l'enfant ne compte pas pendant un divorce.

Nous ne sommes pas assez écoutés par les magistrats ou sur des sujets qui concernent notre propre vie. Nous proposons donc un projet de sensibiliser le grand public pour que l'avis de tout enfant soit davantage pris en compte, notamment dans le cas du divorce des parents. Pour le mener à bien, nous enverrons des lettres à la Mairie, nous interviendrons dans les écoles ou encore, nous distribuerons des tracts afin que chaque enfant soit écouté et que son avis soit mieux pris en compte par les juges. »

Enfant de la Voix de l'Enfant

« Le fait d'être entendu peut aider à avoir une meilleure vie. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

« Pour aider les enfants, il faut savoir ce qu'ils veulent. Il faut les comprendre aussi. »

Enfant de l'association Prado Bourgogne

« Comment faire ?

Comment mieux intégrer les enfants et les jeunes dans les discussions “ d’adultes ” d’où découlent certaines prises de décisions les impactant directement ? Comment encourager les adultes à être à l’écoute des jeunes et à prendre en compte leurs avis ? Nous proposons : une plus grande ouverture d’esprit de la part des adultes, pour accepter les jeunes ; de laisser les jeunes et les nouvelles générations s’exprimer comme elles le sentent et prendre réellement en compte leur avis ; que ce soit également aux jeunes de s’imposer et de ne pas se censurer. »

Enfant de l’ANACEJ

Mettre en place des procédures de recueil de la parole des enfants qui soient plus adaptées à leurs besoins et plus respectueuses

« Nous nous disons que cela ne sert à rien de dire ce que l'on pense quand on est face aux juges, que cela ne changera rien. Notre parole ne sert à rien. Nous n'aurons jamais raison, parce que nous sommes des enfants. La parole d'un adulte aura plus de valeur. Le juge nous demande de le regarder dans les yeux pour voir si on dit vrai. Il ne nous croit pas. Il pense que comme il s'est passé ça, forcement ensuite il y a eu ça. Il ne croit pas au changement. Des fois on a l'impression qu'il nous croit et des fois non, ça se voit à sa tête. »

Comité des jeunes ODPE

« Parfois le juge parle comme s'il était à notre place. Comme s'il savait mieux que nous ce qu'il se passe. »

Comité des jeunes ODPE

Créer des espaces et supports d'expression pour et par les enfants

« On pourrait créer le " Petit média ". Ce serait à la fois une chaîne TV, un site, une application gérée par des journalistes et des enfants. Les enfants pourraient poser des questions et avoir une vraie réponse de la part des journalistes. Les enfants pourraient faire des reportages sur les sujets de leur choix : pas de " fake news ", toutes les réponses sont simplifiées. Comment faire ? Il faudrait trouver des journalistes volontaires et des enfants rédacteurs pour publier des articles et répondre aux questions. L'objectif serait d'avoir de vraies informations, de manière ludique. »

Enfant de La Comète

« Faire une radio à la cité Bethléem, dans notre association. »

Enfant de la Cité Bethléem

« J'aimerais pouvoir choisir mon école et le sport que j'aime. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants



Les enfants du groupe “ *De vives voix* ” à Aligny-en-Morvan

Chapitre 3

Le droit à l'éducation et aux loisirs

« Pourquoi on n'est pas à l'école ? Sans éducation, nous n'avons pas d'avenir. »

Enfant de Hors la rue

« Le contenu d'un livre contient le pouvoir de l'éducation, et c'est grâce à ce pouvoir que l'on peut créer un futur et changer des vies. »

Malala Yousafzai,
prix Nobel de la paix en 2014, à l'âge de 17 ans

Les principales idées défendues

12 groupes ont travaillé sur cette thématique

28%
Le droit aux loisirs

17%
Le droit aux loisirs pour les enfants en détention

15%
Inégalités dans l'accès à l'école

14%
L'accès à l'école pour les enfants en grande précarité

10%
Bien-être physique et psychologique à l'école

7%
Le droit à l'éducation pour les enfants en détention

4%
L'école aujourd'hui ne permet pas de réaliser ses rêves et ses objectifs professionnels

3%
Le droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap

2%
Poursuivre sa scolarité quand on est mère



Chapitre 3

Les propositions

Le droit aux loisirs

« On devrait avoir le droit de jouer. »

Enfant du SAMU social

« Il faudrait rendre plus accessibles les activités extrascolaires. »

Enfant de l'UNICEF

« Le principal obstacle est le manque d'argent pour acheter un vélo, pratiquer un sport, aller au cinéma. »

Enfant de l'UNICEF

« Pour les vacances, quand on ne sait pas si on va partir, quand on a pas les moyens, on se sent différent des autres. Ce n'est pas facile à l'école, dans le partage avec les copains et face aux questions des maîtres avant les vacances et après. »

Enfant du Secours Catholique

« Il faudrait rendre l'accès aux loisirs (cinéma, club sportif...) moins cher voire gratuit pour tous les jeunes y compris les filles. Le conseil départemental doit financer les licences sportives pour ceux qui en ont besoin. »

Enfant de l'UNICEF

« On veut inventer un nouveau droit : le droit d'avoir des parents qui jouent avec les enfants. Les parents, ils dorment, ils regardent la télé, le téléphone, ils cuisinent, ils rangent, ils travaillent. Il faut leur apprendre à jouer au Monopoli, au puissance 4, au foot, à la bataille d'eau, à cache-cache, à guili guili, au basket, aux jeux sportifs, au vélo, au roller, tout ce qui a des roulettes. Ils devraient être libres le week-end pour les enfants, pour aller au parc, à la piscine et regarder des films avec les enfants. Ils devraient apprendre à faire des bêtises. »

Enfant du SAMU social

« Il faudrait laisser la possibilité aux filles de pouvoir s'inscrire au sport ou dans un club de foot. Il faudrait créer plus d'équipes pour les filles, et des équipes mixtes. »

Enfant de l'UNICEF

Le droit aux loisirs pour les enfants en détention

« Nous sommes incarcérés et nous aimerions que soit respecté le droit de sortir en promenade. Certains surveillants mentent ou prennent beaucoup de temps pour que nous ne puissions pas sortir. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir plus de temps de promenade, en avoir par exemple le matin et l'après-midi. Le temps de promenade variant d'une demi-heure à une heure n'a lieu qu'une seule fois par jour en semaine. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir accès à une salle de jeux-vidéos lorsque nous avons un bon comportement et nous aimerions ne pas être privés de la télévision si nous n'avons pas eu un bon comportement. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir un plus grand panel d'activités sportives, notamment l'équitation et la natation. Des séances de sport sont proposées mais les activités principales sont le football et la musculation. Nous aimerions qu'il y ait une plus grande diversité dans les ateliers proposés par exemple en avoir avec des animaux et de la musique. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir le droit à un goûter tous ensemble, une fois par semaine. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions pouvoir passer plus de temps avec les autres jeunes incarcérés car la solitude nous pousse à avoir encore plus d'idées noires et de mauvaises attentions. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que tous les enfants peu importe leurs origines, milieux de vie et âge aient accès à des activités, à des loisirs. Nous aimerions avoir le droit de nous amuser. »

Enfant de Grandir dignement

Inégalités dans l'accès à l'école

« Le droit d'aller à l'école doit être accessible à tous partout en France. »

Enfant de UNICEF France

« Les profs donnent plus d'importance aux élèves forts et bons qu'aux élèves mauvais. Ça devrait être l'inverse. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Comment faire pour que les professeurs et les élèves soient égaux ?

Nos propositions sont que les professeurs mangent la même chose et au même endroit que les élèves ; que les retards et les absences soient comptabilisés et pris au sérieux ; que l'on applique les règles des élèves aux professeurs ; que les professeurs fassent la queue comme les élèves à la cantine ; que les élèves puissent mettre une note au cours des professeurs - sur le tutoiement des professeurs par exemple - ; que les élèves aient un salaire ; que les professeurs soient aussi sanctionnés (retard, absence, comportement etc...). »

Enfant de l'ANACEJ

« Il faut venir ici pour faire une école. »

Enfant du Secours catholique Mayotte

« Beaucoup d'élèves ne sont pas respectés parce qu'ils ne parlent pas la langue. Ils ne respectent pas non plus les élèves malades ou handicapés. »

Enfant de UNICEF France

« Il faudrait ajuster les plans de lutte contre le racisme aux réalités que nous rencontrons en tant que mineurs non accompagnés, enfants des gens du voyage : pour ceux d'entre nous qui malgré les obstacles sont parvenus à entrer dans l'école, le racisme et le harcèlement qui lui est lié constituent un motif majeur d'abandon et d'éloignement. De même que notre exclusion de l'école est un angle mort de la République, les violences que nous y vivons de la part des autres enfants, de leurs parents bien souvent, ainsi que du personnel éducatif ne sont l'objet d'aucune alarme et ne suscitent que l'indifférence qui accompagne le mépris et l'ignorance. »

Enfant du Collectif École pour tous

« Une prof un jour m'a dit " retourne dans ton pays ". »

Enfant de UNICEF France

« Le droit d'aller à l'école n'est pas respecté. Suite à un déménagement par exemple, il faut parfois attendre plusieurs mois pour l'inscription. Lorsque la nouvelle adresse est dans une autre ville, ou si l'adresse est différente du lieu effectif d'hébergement. Lorsque l'éducateur du foyer donne des rendez-vous pendant les heures de cours. »

Enfant de UNICEF France

L'accès à l'école pour les enfants en grande précarité

« L'accès à un logement stable permettrait une meilleure réussite scolaire de même que des leçons supplémentaires de français dès l'arrivée en France et à l'école. »

Enfant de UNICEF France

« Je dois vous dire quelque chose, il y'a des enfants qui vont pas à l'école, ils ne comprennent rien parce qu'ils doivent aller à l'école. Il faut que tous les enfants aillent à l'école, de tous les pays, qu'ils apprennent des trucs, qu'ils sachent parler en français, lire, les mathématiques, le français et la physique chimie et l'anglais. »

Enfant du Secours catholique Mayotte

« *Il faudrait développer la médiation éducative pour accompagner les enfants arrivant sur le territoire.* »

Enfant du Collectif École pour tous

« *Nous devons créer une mission d'information portant sur les causes d'exclusion du droit à l'instruction publique des enfants en situation de grande précarité (vivant à la rue, en bidonville, squat, hébergement d'urgence, mineurs non accompagnés, gens du voyage). Cette mission permettrait de combler le manque criant de connaissances, de données publiques fiables tant sur l'ampleur du phénomène que sur les mécanismes et dysfonctionnements qui en sont à l'origine. Une meilleure connaissance du sujet permettrait ainsi de concevoir et de proposer les mesures nécessaires, les plus efficientes pour rebâtir le chemin brisé de notre accès à l'école.* »

Enfant du Collectif École pour tous

« *Il faudrait simplifier et uniformiser les pièces requises lors de l'inscription scolaire afin de permettre aux enfants vivant dans les bidonvilles, squats, hôtels sociaux, d'accéder plus facilement à l'école.* »

Enfant du Collectif École pour tous

« *Instaurer la " trêve scolaire " : Tous les dispositifs éducatifs expérimentaux ou institutionnalisés sont et seront voués à l'échec tant que nous sommes contraints à des changements intempestifs de lieu de vie (expulsion de squat et de bidonville, refus de dérogation à la durée de stationnement en aire d'accueil, déplacement d'hôtel social, arrêt de prise en charge par l'ASE en milieu d'année).* »

Enfant du Collectif École pour tous

Bien-être physique et psychologique à l'école

« Pour lutter contre le manque de respect entre élèves, il faudrait introduire dans les programmes scolaires des heures de discussions entre élèves. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Contre le harcèlement scolaire, il faudrait une personne spécialisée, un coach en bonheur, qui s'occupe des enfants et qui puisse être là pour les soutenir face à ça. Une personne rien que pour eux. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Il n'y a jamais l'infirmière à l'école. Quand on se fait mal, qu'on a des questions ou un problème, on ne peut compter sur personne d'autre que les prof. On devrait avoir quelqu'un pour nous soigner, nous conseiller et nous soutenir. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Il faudrait renforcer la présence et la formation des infirmières dans les établissements scolaires, pour mieux écouter les jeunes sur leur santé et leur sexualité tout en respectant le secret médical. »

Enfant de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Dans notre école, il n'y a plus de papier toilette. Nous sommes obligés de rapporter le nôtre. C'est à cause des autres enfants qui volent ou dégradent les toilettes, mais ça ne devrait pas nous punir nous aussi. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« À l'école je n'arrête pas de me faire embêter par mes camarades, c'est vraiment du harcèlement. J'en parle un peu aux professeurs mais ils ne comprennent pas. Ils grondent mes camarades du coup mes camarades se vengent sur moi. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

Le droit à l'éducation pour les enfants en détention

« Nous aimerions avoir des temps de classes plus longs et plus adaptés à chacun. Les cours de 30 minutes sont trop courts, le contenu trop simple et non-adapté au niveau scolaire de chacun. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir des ateliers de cuisine avec nos référents (les samedis par exemple). »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir des matières autres que le français, les mathématiques et la peinture par exemple avoir des cours de physique-chimie, d'informatique ou de musique. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'il y ait de véritables systèmes d'orientation, notamment en cas de décrochage scolaire car à partir du moment où nous sortons un peu des rangs nous nous retrouvons très vite livrés à nous-même. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'il y ait davantage d'alternatives à l'école ou du moins une meilleure orientation vers les alternatives existantes car nous ne sommes pas assez bien orientés et suivis durant notre scolarité. »

Enfant de Grandir dignement



Les enfants du groupe “ la Voix de l’enfant ”, Coupe de la fraternité

L'école aujourd'hui ne permet pas de réaliser ses rêves et ses objectifs professionnels

« Quand on est un enfant placé, sans famille, on ne peut pas suivre les études que l'on veut au lycée parce que les personnes qui s'occupent de notre parcours scolaire se disent qu'on aura peut-être pas de contrat jeune majeur, de bourse ou d'argent pour les faire. Moi je voulais faire une filière générale pour me laisser le choix, ne pas me fermer de portes et à la place je suis en boulangerie et je n'aime pas ça. Je ne veux pas faire ça, mais je n'ai pas le choix. Pour changer ça, je propose qu'on reconnaisse officiellement une nouvelle tranche d'âge entre la minorité et la majorité, entre nos 18 et 26 ans : les jeunes majeurs. Il faudrait donner à cette tranche d'âge les mêmes droits que les mineurs simplement avec une plus grande autonomie. Comme ça on n'est pas abandonné après nos 18 ans et on peut faire le métier que l'on veut. »

Enfant de La Croix-Rouge Argenteuil

« *Pour baisser le taux de chômage : il faut rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ainsi que le CAP pour trouver un emploi et faire baisser le taux de chômage.* »

Enfant de l'ANACEJ

« *La prise en charge scolaire est limitée à 18 ans. Sans une maîtrise suffisante de la langue, on ne peut pas entrer au lycée général, on doit aller en BAC Pro ou CAP même si cela n'est pas notre projet personnel. Pour pouvoir terminer nos études après 18 ans, on voudrait être pris en charge plus longtemps. Il faudrait proposer aux élèves qui le souhaitent une année d'apprentissage des langues (plusieurs) et du français.* »

Enfant de UNICEF France

« *Apprendre le français prend du temps et pour pouvoir choisir son orientation, il faut le faire vite et disposer de plus d'heures d'apprentissage, il faut augmenter les aides pour apprendre le français.* »

Enfant de UNICEF France

« *Il faudrait apprendre le français dès le début. Quand on arrive en France, sans parler la langue, on est inscrit en collège où l'enfant passe son temps sans rien comprendre.* »

Enfant de UNICEF France

Le droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap

« Il faudrait permettre à tous les enfants en situation de handicap d'aller à l'école et de pouvoir aller dans toutes les classes. »

Enfant de UNICEF France

« Il faudrait davantage impliquer les élèves dans l'accueil et l'accompagnement des élèves en situation de handicap : réunir les enfants pour présenter, expliquer pour permettre un meilleur vivre ensemble, un apprentissage des valeurs de solidarité et de tolérance par l'action, quel que soit notre âge. »

Enfant de UNICEF France

« Pour que les enfants en situation de handicap aient accès à l'école nous proposons : une formation obligatoire pour les profs pour connaître et comprendre les différentes situations de handicap (y compris les " dys… ") afin de savoir comment agir, réagir et permettre un meilleur accès à l'éducation. »

Enfant de Solidarité laïque

« À l'école, il faudrait une personne qui parle la langue des signes à coté de chaque professeur. Ou alors il faudrait inventer une nouvelle machine. »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

Poursuivre sa scolarité quand on est mère

« Moi je suis jeune maman, je suis en classe de terminale et mon enfant est très malade. À cause de ça et parce que je n'ai personne pour m'aider à le garder, je suis obligée de louper les cours. En plus je suis très inquiète pour lui et du coup j'ai du mal à me sentir soutenu par les enseignants qui ne comprennent pas. Je propose que les mamans mineures aient un " assistant jeunes mamans ". Ces assistants pourraient être des personnes retraitées qui ont besoin de lien et ont envie de donner de leurs temps pour les enfants. »

Enfant de La Croix-Rouge Argenteuil

« L'école ne sait pas s'occuper des mamans mineures. Quand tu es enceinte, ce n'est pas possible de suivre tous les cours. Mais les profs ont l'air de ne pas le comprendre. Parfois tu es obligé de rater pleins de cours ou même des examens et tu peux redoubler à cause de ça. Ce n'est pas normal. On devrait pouvoir avoir des cours informatisés que l'on peut suivre à distance, ou un prof à domicile. »

Enfant de La Croix-Rouge Argenteuil

« Je suis une maman mineure et je pense qu'il faudrait sensibiliser les jeunes pour qu'ils arrêtent de se moquer de moi à l'école ou de m'exclure. »

Enfant de La Croix-Rouge Argenteuil



Les Débats d'adolescents du COFRADE

Chapitre 4

Le droit à l'égalité

« Ne traine pas avec lui, il est en foyer. »

Enfant de l'association La Sauvegarde

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 1

Les principales idées défendues

11 groupes ont travaillé sur cette thématique

50%

Les droits des enfants en situation de handicap

21%

Le droit à l'égalité pour les enfants pris en charge par la protection de l'enfance

19%

Le droit à l'égalité et à la non-discrimination

9%

Le droit à l'égalité filles/garçons

1%

La laïcité



Chapitre 4

Les propositions

Les droits des enfants en situation de handicap

« Les enfants handicapés ont les mêmes droits que les autres. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Il faudrait mélanger les valides et des non valides dans les établissements scolaires. »

Enfant de l'ANACEJ

« Quand un enfant ne peut pas aller à l'école, qu'un maître ou une maîtresse aille à la maison pour suivre la classe. »

Enfant des Cités du Secours Catholique

« Il faudrait faire plus de sensibilisation dans les établissements. »

Enfant de l'ANACEJ

« Il faudrait mettre le handisport au programme scolaire. »

Enfant de l'ANACEJ

« Permettre aux enfants en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement adapté pour être inclus dans le système scolaire. »

Enfant de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Les handicapés devraient avoir le droit d'aller à l'école comme tout le monde et d'avoir un métier. »

Enfant du CLAVIM

« *Nous aimerions qu'un enfant en situation de handicap puisse vivre avec les autres, qu'il ait réellement accès à l'éducation, aux loisirs, aux déplacements libres… Nous trouvons qu'il manque cruellement d'aménagements pour ces personnes, que ce soit un handicap physique ou mental.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Sur 70 stations de métro il y en a 40 qui sont sans ascenseurs. Pour les poucettes ou les fauteuils roulants, ce n'est pas possible. Ça doit changer.* »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

« *Que tous les endroits aient un ascenseur.* »

Enfant des Cités du Secours Catholique

« *Que les personnes handicapées puissent avoir un logement au rez-de-chaussée pour qu'ils se déplacent plus facilement.* »

Enfant des Cités du Secours Catholique

« *Il faudrait faire en priorité les travaux de mise aux normes des bâtiments pour handicapé et permettre des déplacements plus simples sur la voie publique (enlever les pavés, faire des trottoirs plus larges, faire plus de signaux aux feux pour les personnes males voyantes, faciliter l'accès au métro).* »

Enfant de l'ANACEJ

« *Dans le monde, que tous les enfants qui en ont besoin puissent avoirs des lunettes.* »

Enfant des Cités du Secours Catholique

« *Nous devons tous aider les aveugles à traverser la route.* »

Enfant du CLAVIM

« *Il faudrait des prothèses moins chères ou plus remboursées par la sécurité sociale.* »

Enfant de l'ANACEJ

« *Faire des soins plus proches (mini hôpital dans les villes).* »

Enfant de l'ANACEJ

« Le droit des enfants en situation de handicap est un droit pas assez discuté et qui est très reculé par rapport aux autres droits. Comment le faire connaître et développer ? Beaucoup d'enfants sont harcelés et savez-vous combien d'enfants handicapés sont moqués ? Énormément, trop même. Les enfants handicapés devraient pouvoir vivre comme des enfants normaux et être égaux avec nous. Quand je vous dis "Handicapé" vous me décrivez quelqu'un en fauteuil, mais ce n'est pas seulement eux. Il y a ceux qui perdent un sens (la vue, l'ouïe, la parole...). Ensuite si on devait améliorer leurs moyens de vivre, il faudrait peut-être commencer par montrer qu'ils existent et qu'ils ne sont pas exclus de la société. Dans les moyens de transport, il n'y a pas suffisamment d'accès pour les handicapés. Il faudrait peut-être commencer ici. »

Enfant de la troupe « De vives voix »

« J'ai un frère et une sœur handicapés, ils sont sourds. Souvent quand on la voit, on ne se dit pas directement qu'elle est sourde. Quand elle fait une gaffe, je m'excuse pour elle et les gens le prennent très mal. Mon frère, quand les gens le voient, ils le prennent pour un fou mentalement. Nous pouvons aussi compter le nombre d'enfants victimes de moqueries dans les écoles, ce qui provoque la colère, le stress ou même la solitude. Pour finir, le droit des enfants en situation de handicap est très mal respecté, les enfants devraient être plus respectés et soutenus. On devrait montrer qu'ils sont sur le même piédestal que nous. Ils ne sont pas différents et nous sommes égaux, aidons-les afin de s'adapter à cette société. Merci. »

Enfant de la troupe « De vives voix »



La Comète d'Hésingue, spectacle sur les droits de l'enfant « *Mont Trésor* »

Le droit à l'égalité pour les enfants pris en charge par la protection de l'enfance

« Il faudrait faire des interventions dans les classes pour faire comprendre aux jeunes la chance qu'ils ont de vivre avec leurs parents. Il faudrait aussi faire intervenir des gens à l'école qui expliquent ce que c'est d'être placé. Pour que les gens comprennent. Il faut faire venir des jeunes. Ce serait bien aussi que ce soit des fois des gens qui ont été placés. Il faut expliquer qu'on n'est pas des enfants (ou jeunes) à problèmes. »

Enfant de La Sauvegarde

« Mettre les gens en famille d'accueil pour vivre un mois sans ses parents dans une autre famille ou au foyer et peut-être qu'ils comprendront ce qu'on ressent. »

Enfant de La Sauvegarde

« Faire une ignorance totale, tracer sa propre route et laisser les autres parler car si on l'assume, on s'en fout du regard d'autrui. »

Enfant de La Sauvegarde

« Beaucoup d'entre nous sont passés par des familles d'accueil avant de venir au foyer. Dans la tête des gens, enfant de foyer veut dire délinquant. Mais nous on n'a pas choisi d'être en foyer. C'est comme ça. »

Enfant de La Sauvegarde

« Souvent des parents disent à leurs enfants : " ne traine pas avec lui. Il est en foyer ". Je le sais parce que mes copains me disent que leurs parents le leur ont dit. Et ça, avant même de me connaître. Je n'ai pas aimé être différencié des autres. »

Enfant de La Sauvegarde

« Parfois, au contraire, c'est nos copains qui nous disent " toi t'as de la chance, tu as 100€ par semaine avec tes éducs ! »

Enfant de La Sauvegarde

« Les familles d'accueil font des différences de comportement entre un enfant placé et leurs propres enfants. »

Enfant de La Sauvegarde

« Souvent quand ça ne va pas dans la famille d'accueil, on écoute l'assistante familiale et pas nous. »

Enfant de La Sauvegarde

« À chaque fois j'étais accusé à tort. À côté de la maison de la famille d'accueil, il y avait un chantier. On m'a accusé, d'avoir volé et cassé du matériel. Ce n'était pas moi. À chaque fois, on m'accusait parce que je suis en famille d'accueil ou en foyer. »

Enfant de La Sauvegarde

« Des éducs ont eu des propos discriminant envers moi ! »

Enfant de La Sauvegarde

« À l'école, les autres élèves nous posent des questions :

" Pourquoi t'es en foyer ? ", " Est-ce que t'as des parents ? ", " Ils sont morts tes parents ? " Notre situation les interroge mais ils ne réalisent pas que c'est notre vie et c'est déjà pas facile alors on n'a pas envie d'en parler. Moi je ne parle qu'à mes meilleurs amis, les autres, ça ne les regarde pas. »

Enfant de La Sauvegarde

« On m'a dit que c'était bien fait pour moi que je sois orpheline. »

Enfant de La Sauvegarde

« Il arrive que les profs " nous prennent en pitié ", qu'ils nous demandent " comment ça se passe au foyer ", qu'ils disent ce n'est pas grave quand on n'a pas fait un travail alors que d'autres sont punis pour la même chose. »

Enfant de La Sauvegarde

Le droit à l'égalité et à la non-discrimination

« Il est nécessaire de mettre en place des espaces permettant aux victimes de discrimination de s'exprimer, de se confier afin de ne pas être seul et d'être aidé. »

Enfant de l'ANACEJ

« Mieux modérer les contenus sur les réseaux sociaux (vidéos choquantes souvent trop longtemps accessibles avant d'être supprimées, commentaires haineux parfois non signalés, etc.). »

Enfant de l'ANACEJ

« Mise en place de " formations " à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment sur l'aspect protection de la vie privée. Et nécessité de sensibiliser les plus jeunes à la question de l'intimité dans un contexte de société hyper connectée. »

Enfant de l'ANACEJ

« Garantir une plus grande mixité (femmes – hommes notamment mais aussi entre invalides et valides) dans les grandes institutions et dans les médias, très observés par les plus jeunes et prescripteurs de nombreuses " valeurs " (" plus de parité dans les institutions ", " augmenter le salaire des femmes ", " faciliter l'accès de métiers pour les femmes ", " traitement identique dans les médias sur les sports féminins " ...). »

Enfant de l'ANACEJ

« *Mettre en place des espaces permettant de développer son esprit critique et de travailler dès le plus jeune âge à se connaître soi-même “ Quelles valeurs je souhaite défendre ? ”, “ Qu'est-ce qui me semble normal, qu'est-ce qui ne l'est pas ?* »

Enfant de l'ANACEJ

« *On m'a discriminé par ce que je suis lesbienne. Je trouve ça injuste car tout le monde a le droit à sa place. Bien sûr c'est par des gens hétéros.* »

Enfant de La Sauvegarde

« *Il faudrait améliorer les transports en commun dans les villages isolés pour garantir l'équité dans l'accès à l'éducation et aux loisirs.* »

Enfants de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« *Que tous les enfants aient une école près de chez eux.* »

Enfant des Cités du Secours Catholique

« *Je me promenais dans la rue, quand des policiers sont venus me voir. Ils ont commencé à m'insulter et à insulter mes origines en me traitant de “ sale arabe ”. Je n'ai rien dit pour ne pas avoir de problèmes. Puis ils m'ont poussé pour que j'aille dans une petite ruelle et ils ont commencé à me taper. Ensuite, ils m'ont amené au poste de police où je suis resté pendant 48h sans avoir le droit de demander un avocat ou un médecin. J'ai 14 ans et je suis un MNA pris en charge placé à l'ASE. Je n'ai jamais fait de problème comme peuvent en témoigner mes professeurs.* »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

Le droit à l'égalité filles / garçons

« On m'a inscrit sans me demander mon avis dans des cours d'handball. Déjà, est-ce que c'est normal ? Quand j'y suis allée, on était qu'une équipe de fille. Parmi nous il y'avait un garçon, on ne savait pas pourquoi il était là mais on s'est dit que ça pourrait être cool. La prof de sport est allée le voir et lui a dit " tu t'es trompé de jour, les garçons s'entrainent demain. Tu devras y aller demain parce que le niveau est plus élevé chez les garçons que chez les filles, ça sera plus adapté pour toi. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Je suis dans une équipe de football féminin. Dans mon club il y a une équipe garçon et une équipe fille. Il y a quelques mois, nous avons protesté avec mon équipe de fille parce que les garçons avaient le droit de s'entrainer tous les jours et nous, nous ne pouvions nous entrainer que le mercredi. Notre protestation n'a pas changé grand-chose parce que nous n'avons gagné qu'un jour supplémentaire pour nous entrainer. Deux jours ça ne suffit pas. En plus, les garçons travaillent énormément le physique et la force alors que nous on ne nous fait pas travailler ça. Résultat, quand on joue contre eux, on passe pour moins fortes qu'eux alors que c'est juste qu'on est moins entrainées. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

La laïcité

« Si la laïcité c'est de ne pas montrer sa religion, de la garder pour soit, alors pourquoi on ne ferait pas des jours fériés neutres ? Des jours fériés pour la journée des droits de l'enfant par exemple. Pourquoi il y a des jours fériés que pour la religion chrétienne ? alors qu'en plus les chrétiens sont de moins en moins nombreux en France ? Nous quand on doit fêter le petit Aïd on est quand même obligés d'aller à l'école ou au travail. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre



Les jeunes du Collectif *École pour tous*

Chapitre 5

Le droit au meilleur état de santé possible et à la meilleure vie possible

« On devrait avoir le droit de dormir et de manger. »

Enfant du SAMU social

« Malgré des dépenses élevées, les résultats de la France en matière de bien-être de l'enfant et de santé sont inégaux. »

Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales « Les inégalités sociales de santé dans l'enfance », 2011

Les principales idées défendues

8 groupes ont travaillé sur cette thématique

40%

L'accès aux soins pour les enfants protégés

30%

Le respect des droits à la survie et au développement

10%

Sensibiliser davantage les enfants et effectuer un suivi médical adapté à leurs besoins

10%

Le droit à un hébergement digne

10%

L'amélioration des conditions de vie des enfants en détention



Chapitre 5

Les propositions

L'accès aux soins pour les enfants protégés

« Nous pouvons faire une longue liste de dysfonctionnements : une alimentation inadaptée en foyer de manière répétitive ; le refus de soin si on est responsable de notre blessure ; le refus d'accompagnement à l'hôpital de la part d'éducateur ; le personnel du foyer n'est pas formé à donner des médicaments la nuit ; non vaccination après 9 mois de séjour ; les rendez-vous chez le médecin sont très tardifs et sans cesse repoussés, à deux mois parfois. »

Enfant d'UNICEF France

« On refuse de donner des médicaments à une personne qui n'a pas ses papiers même si elle est malade et va à l'hôpital. »

Enfant d'UNICEF France

« C'est difficile d'être soigné quand on ne parle pas la langue. Il faut être accompagné d'un ami car il n'y a pas de traducteur. »

Enfant d'UNICEF France

« Se soigner coûte cher quand on n'a pas de papiers. »

Enfant d'UNICEF France

« On doit être vaccinés dès l'arrivée en France. »

Enfant d'UNICEF France

« *On doit être accompagnés pour accéder à l'hôpital et simplifier les démarches pour ce qui concerne l'autorisation donnée par le conseil départemental, les questions et les papiers.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Ne pas attendre l'accès à la CMU pour donner les soins nécessaires gratuitement aux enfants.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Être envoyés chez un autre médecin si le médecin habituel n'a pas de place. Être soigné le plus rapidement possible.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Avoir un médecin spécialisé dans chaque collège qui accueille des enfants qui viennent d'arriver en France.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Faciliter l'accès à des médicaments gratuits.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Accéder à des psychologues si besoin.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Faciliter l'accès aux dossiers médicaux (cartes vitales) entre les pays européens.* »

Enfant d'UNICEF France

Le respect des droits à la survie et au développement

« J'aimerais avoir le droit de dormir toute la nuit normalement. Si je ne peux pas dormir, mon cerveau ne peut pas apprendre. »

Enfant de Hors la rue

« On devrait avoir le droit de dormir et de manger. »

Enfant du SAMU social

« Qu'on puisse tous avoir la carte vitale : on n'est pas tous égaux devant les soins. »

Enfant de l'ACODEGE

« Il y a entre 20 000 et 30 000 enfants SDF en France. Ça veut dire qu'ils n'ont pas accès aux soins médicaux de base la plupart du temps. Les médecins devraient obligatoirement avoir un temps réservé pour faire le tour des villes et des rues et faire des permanences gratuites. C'est un droit fondamental, le droit le plus important : celui de pouvoir être en vie. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Pour faciliter l'accès à la santé – simplifier les démarches et accélérer les réponses, les accès aux dossiers médicaux et aux soins gratuits - chaque enfant devrait être accompagné et un médecin spécialisé dans chaque collège qui accueille des enfants étrangers. »

Enfant d'UNICEF France

« Je pense qu'il faut donner de l'argent pour les pauvres et expliquer les maladies et comment les soigner. »

Enfant de l'Armée du salut

Sensibiliser davantage les enfants et effectuer un suivi médical adapté à leurs besoins

« Être mieux considérés par les médecins : pour les médecins ont est plus des patients mais des clients. Quand on y va, elle demande d'abord ma carte et après elle m'écoute et m'ausculte. »

Enfant de l'ACODEGE

« Il faut qu'il y ait plus d'adultes, que les adultes s'occupent bien des enfants. »

Enfant de l'Armée du salut

« Ce serait bien si on avait des notions sur les règles de la nourriture, de la consommation : je ne fais pas assez attention. Je suis jeune et mon corps va changer. »

Enfant de l'ACODEGE

Le droit à un hébergement digne

« *Nous aimerions que les personnes riches, les procureurs, les services sociaux ou autres essaient un jour de dormir dans la rue afin qu'ils se rendent réellement compte de ce que nous vivons lorsque nous atteignons la majorité.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Quand on est dans la rue et qu'on va à l'école, l'été c'est compliqué : il n'y a plus de cantine et la plupart des associations sont en vacances. Mon papa est inquiet de ne pas pouvoir nous nourrir correctement cet été.* »

Enfant du Secours Catholique

« *Il faut mettre des écoles et quand on voit un enfant pauvre seul, il faut chercher des parents.* »

Enfant du Secours Catholique Mayotte

« *Il devrait y avoir une personne chargée de faire le tour des hôtels sociaux pour s'assurer que l'on vit dans de bonnes conditions.* »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

« *Nous, mineurs isolés, nous dormons souvent à l'hôtel, seuls. Parfois nous sommes dans des squats parfois depuis 9 mois ou dans la rue, abandonnés. On ne va pas à l'école. Une famille dort dans sa voiture. Il y a beaucoup de logements vides dans ma ville mais beaucoup de familles avec des enfants vivent à la rue. Il faut les laisser dans ces logements vides.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Ne pas laisser un mineur dormir à l'hôtel tout seul. Il y a plein de dangers.* »

Enfant d'UNICEF France

« *Améliorer le logement pour les mineurs. Être accueillis dans un foyer, ne pas vivre à l'hôtel.* »

Enfant d'UNICEF France

« Être aidé à la cantine (2 plateaux au lieu d'un) ne suffit pas à assouvir la faim d'un enfant pauvre qui ne mange pas correctement chez lui (pratiquement pas). Cela est pour moi vue comme une sorte de violence envers l'enfant privé d'un manque important pour la santé (qui devrait avoir une alimentation équilibrée). Il faut donc qu'il y ait une prise en charge, l'enfant n'étant pas aidé sur le long de l'année scolaire car pendant les vacances scolaires, il ne va pas en cours donc ce qui veut dire : pas de cantine. De ce fait, l'enfant ne profite plus de ce soutien qui l'aide à mieux manger, mais pas assez pour une bonne alimentation sur le long terme. Il faut donc en parler avec le jeune et ses parents pour trouver une manière d'arranger les choses vis à vis de la santé de l'enfant. Car, ne pouvant pas manger correctement chez soi, l'enfant a des répercussions sur son travail, car une mauvaise alimentation peut entraîner des manques de concentration, une fatigue, une baisse des défenses immunitaires, car ne mangeant pas bien, il peut manquer de certaines vitamines importantes.

Ceci a été mon cas pendant 3 ans. J'ai connu ce que ça fait de manger presque un repas par jour, car je ne mangeais presque pas chez moi comme mon père n'avait pas les moyens de nous nourrir normalement (3 repas par jour). Le seul moment où je mangeais correctement, c'était au collège quand mes amis me payaient à manger. Cela alors même que j'étais suivi par l'ASE et malgré que mon père avait un soutien financier par rapport au nombre d'enfant qu'il avait. Cela ne suffisait pas à nous nourrir correctement (mes frères, mes sœurs et moi). Alors l'ASE s'est proposée de mettre en place un contrôle et un suivi pour s'assurer que mon père gère l'argent correctement, seulement ça n'a pas été mis en place et donc mon alimentation n'a pas pu s'améliorer. J'ai dû partir de chez lui pour me faire placer et manger à ma faim. »

Enfant de la troupe « de Vives voix »

Améliorer les conditions de vie des enfants en détention

« Nous aimerions vivre dans des cellules neuves afin de vivre dans des conditions décentes et avoir des cellules plus grandes car celles-ci sont étouffantes. Nous mourrons à petit feu dans nos cellules. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions posséder des ventilateurs gratuits pour les cellules dans les périodes de forte chaleur. En effet, même en cas de canicule on doit acheter nous-mêmes notre ventilateur dont le nombre disponible n'est parfois pas suffisant. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que soient gratuits les produits importants tels que l'eau, certains aliments et les produits d'hygiène. Si on veut manger autre chose que les plats préparés du Quartier Mineur on doit tout acheter. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'un meilleur système d'approvisionnement soit mis en place afin de ne pas être obligé d'attendre au minimum une semaine avant de recevoir ce que nous avons acheté. Les mineurs incarcérés doivent commander ce qu'ils veulent acheter (dentifrice, savon, shampoing, pâtes…) et la livraison ne se fait pas le jour même. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que le matériel et les infrastructures soient remises à neuf, par exemple réparer le préau de la cour afin que pendant nos promenades nous ne nous mouillons pas lorsqu'il pleut et que nous puissions nos abriter lorsque que la chaleur est trop forte. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'il y ait davantage de contrôle sur notre suivi médical et que nous puissions accéder à une médecine préventive à l'école car aujourd'hui nous y avons le droit qu'une fois tous les deux ans. »

Enfant de Grandir dignement



La Comète d'Hésingue, spectacle sur les droits de l'enfant « *Mont Trésor* »

Chapitre 6

Le droit de vivre en famille

« Les États parties veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré, à moins que les autorités compétentes ne décident, sous réserve de révision judiciaire et conformément aux lois et procédures applicables, que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Une décision en ce sens peut être nécessaire dans certains cas particuliers, par exemple lorsque les parents maltraitent ou négligent l'enfant, ou lorsqu'ils vivent séparément et qu'une décision doit être prise au sujet du lieu de résidence de l'enfant. »

Article 9 de la Convention internationale des droits de l'enfant

« ... Les décisions ne sont pas assez justes : J'ai l'impression que la famille et l'Etat n'offrent pas assez de choix et n'ont pas assez regardé si dans l'environnement de la famille, une tante, une grand-mère, ne pourrait pas participer à ce rôle d'accompagner et d'entourer l'enfant. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

Les principales idées défendues

9 groupes ont travaillé sur cette thématique

80%

Préserver le lien familial avec les parents, les sœurs et frères et respecter l'intérêt supérieur de l'enfant

10%

Respecter la vie privée des enfants protégés

10%

Accompagner vers la majorité les enfants pris en charge par la protection de l'enfance



Chapitre 6

Les propositions

Préserver le lien familial avec les parents, les sœurs et frères et respecter l'intérêt supérieur de l'enfant

« L'intérêt supérieur de l'enfant doit nous donner la possibilité de mieux participer aux décisions qui nous concernent en nous donnant de vrais choix.

Les décisions ne sont pas assez justes : J'ai l'impression que la famille et l'État n'offrent pas assez de choix et n'ont pas assez regardé si dans l'environnement de la famille, une tante, une grand-mère, ne pourrait pas participer à ce rôle d'accompagner et d'entourer l'enfant. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

« Permettre aux enfants, peu importe leur situation familiale, de garder des liens avec ses frères et sœur. »

Enfants de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

« Il faudrait donner la possibilité aux mineurs non accompagnés placés d'aller voir leur famille dans leurs pays et garantir leur retour tous les 2 ans avec un passeport provisoire. C'est important pour les enfants de garder des liens avec leur famille. »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

« Les familles sont parfois séparées. Un mineur isolé étranger vivant en France depuis longtemps ne devrait pas être renvoyé dans son pays d'origine. »

Enfant de Grandir dignement

« Ce serait bien de permettre un regroupement familial à partir de l'enfant. »

Enfant de La Croix-Rouge d'Argenteuil

« Il faudrait avoir les moyens d'avoir plus de nouvelles de ses parents quand on ne vit pas avec eux : courrier, téléphone. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

« Créer des maisons de réconciliation familiale. Le but serait de renforcer/ réconcilier les liens après une période de placement, d'apporter un soutien et de recréer une complicité parents/ enfants, d'animer les liens parents/ enfants afin de créer des souvenirs (effectuer des activités). Ces maisons seraient reliées à des associations de protection de l'enfance ; il y aurait la présence d'une personne spécialisée appelée " remédiateur " (qui veut dire guérisseur) qui vivra au quotidien avec la famille. La durée de présence dans cette maison serait à définir selon la situation, le besoin, l'avis des éducateurs et des juges pour enfant. »

Enfant d'Action jeunesse de l'Aube

« Rien ne peut remplacer une famille, car rien ne peut remplacer leur affection; le foyer ne peut pas apporter cela. L'idéal est de vivre et de s'épanouir en famille. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

« Quand j'étais petite, j'ai été placée en famille d'accueil, mais ça, je ne m'en souviens pas. Sauf qu'à 8 ans, j'apprends que mes parents ne sont pas mes " vrais " parents. On m'a donc dit que j'allais voir mes vrais parents. C'était le choc. Et puis, on m'a expliqué que j'avais une heure à passer avec eux dans une salle. »

Enfant de la Fondation Grancher

« La famille ? Ce n'est pas grand-chose pour moi, ou plutôt ce n'est plus rien maintenant. D'autres personnes se préoccupent de moi. Ma mère ne fait rien pour moi, c'est Didier, mon éducateur du foyer qui fait les choses pour moi. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

« C'est angoissant quand on se demande si sa mère va venir ou pas. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Ma mère n'est jamais venue nous voir, elle a gardé l'autorité parentale pendant 6 ans. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Je ne supporte pas que ma mère ait l'autorité parentale alors que je ne l'ai pas vue depuis des années. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Ne pas savoir si on va voir ses parents et être en attente ça peut devenir difficile de grandir, ça ralentit la croissance. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Cela pose beaucoup de difficultés quand on a besoin d'une autorisation pour l'école. L'autorisation quand tu veux aller dormir chez des potes c'est l'horreur. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Il faudrait que les enfants puissent solliciter la déchéance de l'autorité parentale devant un juge. »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« S'il y a un placement des grands dans une famille, il faut réfléchir systématiquement au fait que les derniers nés doivent être placés aussi. Ça évite les situations de " bébés sacrifiés ". »

Enfant de SOS Village d'Enfants

« Les liens avec la famille ont été coupés, que faire pour l'éviter ? Penser à ne pas mettre de côté les relations parents/enfants. Pour cela, inscrire quelque part dans les missions de toutes les structures qu'elles garantissent un maintien du lien quand il est voulu. Par exemple, dans le livret d'accueil, mettre " Nous garantissons de maintenir une relation parents/enfants ". Se donner la peine de l'organiser, même avec les familles d'accueils. »

Enfant d'Action jeunesse de l'Aube

« Nous aimerions que des démarches de placement en famille d'accueil soient plus nombreuses car la place d'un enfant se trouve au sein d'une famille et que des contrôles " surprise " soient menés dans les foyers et familles d'accueil pour montrer la réalité des choses. »

Enfant de Grandir dignement

Respecter la vie privée des enfants protégés

« Nous aimerions que le droit à la vie privée soit respecté dans les foyers car il ne l'est pas. Nos chambres sont ouvertes sans toquer à la porte et il en va de même pour la salle de bain. Nous n'avons pas d'intimité. »

Enfant de Grandir dignement

Accompagner vers la majorité les enfants protégés

« Nous aimerions que le système de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) change car nous nous retrouvons lâchés dans la nature à nos 18 ans, sans ressource financière, sans logement, sans famille et nous sommes alors confrontés à la violence du monde de la rue. Nous trouvons anormal le fait de nous abandonner à ce moment-là alors que c'est justement à notre majorité que nous avons le plus besoin d'aide. »

Enfant de Grandir dignement

« Rendre obligatoire les contrats jeunes majeurs pour les mineurs pris en charge par la protection de l'enfance et ce afin que le efforts fournis tant par la République que par le jeune lui-même en vue de la construction de son avenir, par le biais de l'école, ne soient pas réduits à néant à l'instant de sa majorité. »

Enfant du Collectif École pour tous



Les enfants du Collectif *École pour tous*

Chapitre 7

Le droit à une justice adaptée à son âge

« Nous aimerions qu'il y ait davantage de temps et d'activités en groupes car être seul 22h/24h cela nous pousse dans nos pires retranchements et glisse dans nos cœurs des idées encore plus noires qu'auparavant. En dehors des temps de promenades et d'activités on reste enfermés dans notre cellule de 9m² à regarder la télévision principalement. »

Enfant de Grandir dignement

« Celui qui ouvre la porte d'une école, ferme une prison. »

Victor Hugo

Les principales idées défendues

4 groupes ont travaillé sur cette thématique

80%

Les enfants en milieu carcéral

10%

Les enfants face aux juges

5%

Les enfants dont la maman est incarcérée

5%

Les enfants, responsables de leurs actes ?



Chapitre 7

Les propositions

Les enfants en milieu carcéral

« Nous aimerions que soit privilégiées les mesures alternatives, comme le travail d'intérêt général par exemple, au lieu de nous envoyer en Quartier Mineur, Centre Éducatif Fermé ou Centre Éducatif Renforcé. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que les jeunes et les adultes soient davantage conscients et sensibilisés aux conditions de détention pour qu'ils puissent se rendre compte que l'incarcération n'est pas la solution pour les mineurs. Peut-être pourrions-nous organiser des visites des Quartiers Mineurs pour les juges et les avocats afin qu'ils nous rencontrent. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions ne pas être envoyés en détention pour des délits lorsque nous sommes mineurs mais seulement pour les récidives, les meurtres, le terrorisme et les violences sexuelles. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions que les peines données soient proportionnelles à l'acte commis. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir un droit de 24h de sortie surveillée pour aller voir nos familles, notamment si elles vivent loin du Quartier Mineur et qu'elles ne peuvent pas souvent venir au parloir. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions avoir des temps de parloirs plus longs, il serait bien d'adapter le temps de parloir avec la distance parcourue par la famille pour venir nous voir. Peu importe l'éloignement géographique de la famille par rapport au lieu d'incarcération du jeune les temps de parloirs restent les mêmes, entre 45 minutes pour certains quartiers mineurs et 1h30 maximum pour d'autres. »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions avoir le droit de recevoir au parloir une personne mineure non-accompagnée, notamment nos petites amies. Aucun mineur sans présence d'un adulte à ses côtés ne peut se présenter au parloir.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions qu'il y ait des places pour les mineurs dans davantage de grandes villes pour que ce soit plus facile pour nos parents et amis de venir aux parloirs (par exemple à Nancy).* »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions qu'il y ait davantage de temps et d'activités en groupes car être seul 22h/24h cela nous pousse dans nos pires retranchements et glisse dans nos cœurs des idées encore plus noires qu'auparavant. En dehors des temps de promenades et d'activités on reste enfermés dans nos cellules de 9 m² à regarder la télévision principalement.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions pouvoir fêter notre anniversaire.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions avoir des douches individuelles à l'intérieur des cellules afin de pouvoir prendre sa douche à l'horaire que nous voulons. Dans certains quartiers mineurs les douches sont collectives et doivent être prises à des heures très précises.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Nous aimerions que les adultes prennent conscience que les peines que nous recevons ne sont pas adaptées à des enfants, nous ne réfléchissons pas à cet âge, nous ne nous rendons pas compte de ce que nous faisons.* »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'il y ait plus de contre-enquêtes pour l'ASE afin que la décision prise par la justice ne soit pas basée que sur un seul droit de regard. »

Enfant de Grandir dignement

« Si par exemple, une personne tape une autre personne ou lui fait du mal ; si elle commet un crime contre quelqu'un. Plutôt que d'aller en prison et de payer une amande, elle devrait donner directement l'argent à la personne et réparer son erreur avec elle. La prison ça empêche pas de faire des erreurs. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

« Le droit d'être jugé comme un enfant : on ne doit pas être tué quand on a fait une bêtise, un crime. Il y a des pays où la peine de mort existe. »

Enfant de la Fondation de l'Armée du salut

Les enfants face aux juges

« C'est trop dur de parler face au juge et nous n'avons pas confiance. On n'a pas confiance parce que nous sommes habitués à voir des juges pour des " choses pas bien ". Le juge ne parle que de ce qu'on a fait de mal, pour nous ou pour notre famille. Il faudrait que l'on parle plus de ce qui va bien. S'il nous convoque c'est qu'on est en tort. En général quand on le voit ce n'est pas pour être félicités. Il ne nous dit jamais " bravo, vous avez réussi ! ". Il nous désespère. Il fait tout pour qu'on ne soit pas contents, énervés. On n'ose pas parler. »

Comité des jeunes ODPE

« On n'a pas confiance dans le juge parce que c'est lui qui décide. Savoir qu'on a notre avenir entre les mains d'une personne qu'on ne connaît pas, c'est dur à accepter. On a peur de dire des choses parce qu'on dépend de lui et de ses décisions. Il faut toujours prouver en famille que les problèmes ne vont pas recommencer. Nous donnons tous notre avis : les enfants, les parents, l'éducateur, et au final c'est le juge qui décide tout seul. On ne peut pas avoir confiance dans le juge, c'est impossible. »

Comité des jeunes ODPE

Les enfants dont la maman est incarcérée

« Des enfants naissent en prison. Il faudrait les laisser grandir avec leurs mamans dans des maisons à l'intérieur de la prison. Les enfants pourraient sortir et aller à l'école mais pas leurs mamans. Puis à leurs 16 ans, quand ils ont moins besoin de leurs mamans, on leur demanderait ce qu'ils préfèrent. Vivre en prison c'est dur donc il faudrait repenser ça, mais ce n'est pas parce qu'on veut punir la maman qu'on peut punir son enfant. »

Enfant de l'Oiseau-Lyre

Les enfants, responsables de leurs actes ?

« Je ne comprends pas pourquoi on nous considère comme suffisamment responsables de nos actes à 13 ans pour aller en prison. Et pourquoi on ne nous considère pas assez responsables pour voter ou être des citoyens comme les autres. Est-ce qu'on ne devrait pas mettre le même âge pour tout ? »

Enfant de l'Oiseau-Lyre



Enfants du groupe de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen

Chapitre 8

Le droit d'être protégé contre toute forme de violence

« Utiliser la fessée ou les claques comme “ mode de punition ” doit être interdit. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« L'Etat français doit interdire expressément les châtiments corporels dans tous les contextes, y compris dans la famille, à l'école, dans les structures de garde d'enfants et dans le cadre de la protection de remplacement. »

Recommandations 2016 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Les principales idées défendues

8 groupes ont travaillé sur cette thématique

70%

Rendre effectif le droit à la protection contre toutes les formes de violence

20%

Mieux protéger de la violence les enfants pris en charge par la protection de l'enfance

5%

Mieux protéger de la violence les enfants en détention

3%

Mieux sensibiliser et mieux former pour éviter les violences

2%

Protéger les enfants en temps de guerre



Chapitre 8

Les propositions

Rendre effectif le droit à la protection contre toutes les formes de violence

« Stop aux fessées ! »

Enfant de l'École de Banon

« Des sanctions devraient exister lorsque les adultes ne respectent pas le secret professionnel ou l'intérêt supérieur de l'enfant. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Nous aimerions que ce droit de protection soit réel, or il ne l'est pas. Par exemple, si nous sommes battus par notre famille, nous sommes envoyés en foyer où nous serons battus aussi ; puis nous irons à l'école où le fait d'être placé pousse les autres enfants à nous harceler. C'est un cycle de violence sans fin. »

Enfant de Grandir dignement

« Utiliser la fessée ou les claques comme " mode de punition " doit être interdit. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Le droit à la protection contre l'exploitation n'est pas assez respecté. Il faut le faire entendre. »

Enfant de Fondation de l'Armée du salut

« *Nous aimerions qu'un travail réel soit mené sur la question du harcèlement car c'est une forme de violence pour laquelle nous ne sommes pas protégés.* »

Enfant de Grandir dignement

« *Comment mesurer le degré de maltraitance qui peut être perçu différemment selon les personnes ? Il faut créer un outil d'autoévaluation de maltraitance pour que les enfants puissent s'exprimer. Plusieurs échelles selon l'âge. Pour les petits, sous forme de dessins type soleil, nuage par exemple. Pour les plus grands, une chanson, une BD avec des personnages connus.* »

Enfant d'Action jeunesse de l'Aube

« *Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre la violence. Ne pas être tapés, harcelés, agressés, abusés ou trafiqués. Les enfants, il faut qu'ils soient protégés, car ils sont l'avenir de la société. Et quand on est protégé, on est tranquille et soulagé. On peut se lever le matin, sans la question : est-ce qu'il va m'arriver encore quelque chose ? Tout comme un adulte, un enfant a droit au respect de sa dignité et de son intégrité physique et psychologique. Mais encore aujourd'hui il y a des personnes vulnérables qui ont besoin d'aide, plus particulièrement les handicapés et les enfants abandonnés. Comment on peut changer tout ça ? Par l'égalité et la justice. Personne ne mérite la maltraitance. Tous les êtres vivants méritent la justice, homme, femme, adulte, enfant et animal. En parlant d'adulte et enfant, tout d'abord il faut savoir qu'un enfant d'aujourd'hui est l'adulte de demain. Les enfants qui ont subi la violence, la majorité d'entre eux sont suivis par des psychologues. Comment on fait pour que ces enfants deviennent comme des personnes normales ?* »

Enfant de la troupe « de Vives voix »

Mieux protéger de la violence les enfants pris en charge par la protection de l'enfance

« Nous aimerions que soit prise en compte l'exploitation des enfants et qu'elle soit empêchée. Par exemple, il faudrait vérifier les familles d'accueil dans lesquelles nous sommes envoyés pour éviter des situations où nous sommes obligés de travailler pour ces familles car sinon ils nous frappent. »

Enfant de Grandir dignement

« Je pense que séparer les frères et sœurs dans les pavillons de SOS Villages d'Enfants peut provoquer une violence psychique chez les enfants car ils sont séparés alors qu'ils ou elles aimeraient être ensemble dans la même maison. »

Enfant de SOS Villages d'Enfants

« Nous aimerions que des contrôles sur plusieurs jours se fassent au sein des familles d'accueil car celles-ci savent très bien comment nous manipuler nous et l'assistante sociale lors des visites de courte durée de l'ASE. »

Enfant de Grandir dignement

Mieux protéger de la violence les enfants en détention

« Nous aimerions qu'il y ait un renouvellement des surveillants, peut-être mettre des personnes plus jeunes afin que cessent les violences de leur part, loin des caméras, sur nous, les jeunes incarcérés. »

Enfant de Grandir dignement

« Nous aimerions qu'il y ait davantage d'enquêtes menées en détention, qu'il y ait un réel contrôle de la part de l'extérieur sur ce qu'il se passe entre les murs de la prison. Il pourrait être mis en place des visites " surprises " au sein des établissements pénitentiaires afin que la réalité éclate en plein jour. Les visites sont toujours prévues à l'avance pour que toute l'équipe pénitentiaire soit au courant. »

Enfant de Grandir dignement

Mieux sensibiliser et mieux former pour éviter les violences

« Il faudrait faire plus de visites au commissariat pour rencontrer les policiers, ou que les policiers viennent plus souvent à l'école, pour nous parler des violences. »

Enfants du Secours catholique

« Faire des cours de parentalité pour apprendre à être parent au collège pour adopter une bonne attitude et pour éviter la maltraitance. »

Enfant d'Action jeunesse de l'Aube

« Laisser l'enfant à sa place. Il ne doit pas traduire pour sa famille, pour d'autres personnes. »

Enfant de Grandir dignement

« Il y a trop de harcèlement, de violence physique et verbale. Il faut organiser des ateliers sur le harcèlement et demander à créer un lieu de parole pour les victimes et les auteurs, dans les écoles, le plus vite possible et sur le long terme. »

Enfant de la Voix de l'Enfant

Protéger les enfants en temps de guerre

« Garantir les droits de l'enfant aux enfants français de djihadistes car ils ne sont pas responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent. »

Enfant de l'Institut International des droits de l'homme et de la paix

« Le droit d'être protégé en temps de guerre c'est obligé. On ne fait pas la guerre enfant, j'ai vu ça à l'école en histoire, pas avant 18 ans. »

Enfant de Fondation de l'Armée du salut



Les enfants du groupe “ *La Voix de l’enfant* ”, Coupe de la Fraternité

Chapitre 9

Les droits de l'enfant et le numérique

« Ce que j'ai souvent remarqué et qu'on a noté aujourd'hui c'est que les personnes qui sont censées faire de la prévention, que ce soit l'Etat ou surtout nos professeurs ou nos parents, ne sont pas assez informés ou ils se disent c'est pas de ma génération. Alors est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir des groupes enfants/adultes pour réfléchir sur ça comme aujourd'hui ? »

Enfant des Scouts Dammartin-en-Goële - Débats d'adolescents COFRADE

« À l'heure où les enfants et adolescents sont de plus en plus connectés, les parents jouent un rôle clé pour les sensibiliser à une utilisation sûre d'internet. »

CNIL, site de sensibilisation

Les principales idées défendues

8 groupes ont travaillé sur cette thématique

60%

Mieux lutter contre le cyber-harcèlement et les violences sur internet

40%

Mieux sensibiliser les parents et les enfants aux bons usages d'internet



Chapitre 9

Les propositions

Mieux lutter contre le cyber-harcèlement et les violences sur internet

« Pour revenir sur les téléphones, je pense que quand on se fait harceler on ne peut pas forcément savoir à quoi s'attendre en appelant le numéro 08 200 000, après ça peut partir loin, on peut se dire que les parents vont être au courant alors qu'on n'a pas vraiment envie qu'ils le sachent. Et puis quand on se fait harceler on n'est pas forcément bien dans sa peau, on se dit peut-être que c'est pas la meilleure des solutions d'appeler. »

Enfant du collège de l'Aubance
Débats d'adolescents COFRADE

« On n'est pas assez sensibilisé au cyber-harcèlement. Parce que c'est vrai qu'au collège on a tous plus ou moins eu une heure sur les dangers d'internet etc. mais d'abord ça reste très globale et un peu arriéré on va dire, parce qu'internet ça évolue tellement vite qu'une heure d'intervention en sixième ça ne serait pas là même aujourd'hui qu'il y a 3 ans. Je suis en terminale maintenant, et en fait quand on a ces interventions sur le harcèlement on nous prévient qu'on peut être harcelé sur internet et qu'il faut en parler mais d'abord on ne dit pas forcément aux jeunes de ne pas harceler eux-mêmes d'autres jeunes et ensuite, c'est super dur de parler quand on est harcelé. »

Enfant du CLAVIM
Débats d'adolescents COFRADE

« *Je trouve que pour les virus, les arnaques, le piratage c'est pas assez puni, c'est tellement pris à la légère qu'ils ne font pas attention et les gens se permettent de pirater les autres ils s'en foutent de faire du mal au passage.* »

Enfant de l'association Lien Horizon Danse
Débats d'adolescents COFRADE

« *Les violences internet, comment faire pour éviter ça ? Il faudrait supprimer la 4G sur les téléphones des enfants, contrôler ce que regardent les enfants. Pour ça on pourrait installer une application de surveillance et mettre plus de protection parentale sur les ordinateurs et les téléphones. Il faudrait arrêter les chaines télé sexuelles ou les activités comme le MMA.* »

Enfant d'Apprentis d'Auteuil
SAJE Janusz Korczak

« *Instaurer un contrôle plus poussé des publications pour lutter contre la haine en ligne.* »

Enfantsde l'Institut International des droits de l'homme et de la paix

« *On pourrait inventer un logiciel Capitaine Haddock : pour les commentaires sur les réseaux sociaux, plutôt que des insultes et que les choses se passent avec des mots, ça serait moins violent avec par exemple des petites images animées comme une petite bulle du Capitaine Haddock qui serait en train de se fâcher ou d'insulter quelqu'un. On verrait juste des sigles et du coup c'est beaucoup moins violent que des mots qui peuvent en effet rester.* »

Enfant de l'IME Champhol
Débats d'adolescents COFRADE

Mieux sensibiliser les parents et les enfants aux bons usages d'internet

« Le problème avec internet c'est qu'au fur et à mesure que le temps passe internet évolue et ce serait bien pour l'État de réussir en quelque sorte à suivre ce mouvement d'évolution.

Je prends un petit exemple : sur les réseaux sociaux comme facebook et tweeter il y a des pubs qui passent donc pourquoi pas utiliser ces pubs pour faire de la prévention un peu comme des messages subliminaux, au second degré.

Autre exemple : sur Youtube il y a des millions de personnes qui suivent des Youtubeurs comme Squeezie et pourquoi pas leur demander de faire des vidéos pour parler de ça et faire en sorte de vraiment apporter une réelle communication à ce qui est important, que ce soit sur le harcèlement, sur les arnaques ou même sur la question suivante : que faire quand on est dans ce cas-là ? »

Enfant du lycée Technique Saint-Nicolas
Débats d'adolescents COFRADE

« On a travaillé sur l'esprit critique et on a une proposition de loi à faire qui est d'ajouter aux programmes scolaires, pour les enfants et les jeunes, un module d'éducation critique au monde numérique. Dans ces modules l'élève apprendrait à bien utiliser le net, serait informé des dangers, serait sensibilisé à la protection sur le net et à agir en cas de problème, apprendrait à construire et développer son esprit critique, décoder les médias (contenus des modules adaptés selon l'âge de l'élève). Pour les parents, ce ne serait pas forcément obligatoire : mise en place de modules d'information et de formation afin de donner aux adultes les moyens de mieux suivre l'usage que font leurs enfants sur internet et les réseaux sociaux. »

Enfant de l'association Lien Horizon Danse
Débats d'adolescents COFRADE

« Moi et mon groupe on avait trouvé une idée c'était d'inviter les familles à l'école pour voir comment on se sert d'internet et faire également de la prévention pour les parents. »

Enfant de l'IME Champhol
Débats d'adolescents COFRADE



Les enfants du groupe “ *La Voix de l’enfant* ”, Coupe de la Fraternité

Chapitre 10

Les droits des mineurs non accompagnés

« Appliquer la présomption de minorité : Pour ceux d'entre nous qui sont Mineurs Isolés Etrangers, nous demandons, l'institutionnalisation de la " présomption de minorité " ainsi que la prise en charge d'urgence qui en découle jusqu'à la reconnaissance ou non (par les services dédiés) de l'état de minorité. »

Enfant du Collectif École pour tous

« D'une manière générale, chaque jeune en demande de prise en charge, se disant mineur et isolé doit automatiquement faire l'objet d'une mise à l'abris par les services mandatés à cet effet dans chaque département. »

Recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, 2016



Chapitre 10

Les propositions

Appliquer la présomption de minorité

« Si les autorités françaises ne nous croient pas quand on leur dit qu'on est mineurs avec nos papiers, il faudrait qu'elles contactent les autorités des pays d'origine afin d'avoir une preuve, une confirmation de ce que les enfants avancent. »

Enfant de Grandir dignement

« Il faut faciliter la reconnaissance du statut du mineur. C'est trop difficile, long et douloureux. »

Enfant de Grandir dignement

« Je vous demande d'aider tous les mineurs pour qu'ils aient une vie meilleure. Il faudrait mettre tous les mineurs isolés à l'abri du danger pendant leurs démarches. »

Enfant de Hors la rue

« Si je pouvais me donner des droits, je ferais en sorte que les expertises sur mon âge se fassent plus rapidement. »

Enfant de Hors la rue

« Appliquer la présomption de minorité : Pour ceux d'entre nous qui sont Mineurs Isolés Étrangers, nous demandons, l'institutionnalisation de la " présomption de minorité " ainsi que la prise en charge d'urgence qui en découle jusqu'à la reconnaissance ou non (par les services dédiés) de l'état de minorité. »

Enfant du Collectif École pour tous

Simplifier les procédures d'obtention de nationalité pour les mineurs

« Nous aimerions que l'obtention de la nationalité française, notamment pour les mineurs soit bien plus facile à acquérir. »

Enfant de Grandir dignement

Remerciements

Remercie-ments

Pour que la Consultation nationale puisse inclure tous les enfants, qu'elle soit adaptée à leur réalité et pour que leur parole puisse être entendue à une échelle locale, le Défenseur des droits s'est appuyé sur l'expertise de terrain de près de 50 associations œuvrant quotidiennement pour le respect des droits de l'enfant.

Nous remercions toutes les associations ainsi que tous les animateurs et éducateurs qui ont permis aux enfants de s'exprimer et de travailler à la rédaction des propositions.

Nous remercions également tous les enfants et jeunes qui ont souhaité participé à ce dispositif au sein de leurs associations ou structures.

Les associations

- AEDE ;
- Apprentis d'Auteuil : SAJE de Paris, MECS de Le Mans, École Pier Girogio ;
- ANACEJ (Association Nationale Conseils Enfants et Jeunes) : Dunkerque, Nantes, Palaiseau, Schiltigheim, Le Lamentin (Martinique), Carquefou, Strasbourg, Nancy, Aude, Grau-du-Roi, Issy-les-Moulineaux, Ermont, Gravelines, Allier ;
- CNAPE : L'Association Jean Gailhac, Action Jeunesse de l'Aube, ADSEA 29, La Sauvegarde, ACODEGE ;
- COFRADE : CLAVIM, Débats d'adolescents ;
- La Croix-Rouge : Croix-Rouge de Nevers, Croix-Rouge d'Argentueil, Croix-Rouge d'Alençon ;
- DEI (Défense des Enfants Internationale) France : Fondation Grancher, Centre social l'Oiseau-Lyre, Association Grandir Dignement, YAG BARI, Comité des jeunes de l'Observatoire Départemental de la protection de l'enfance, Collectif École pour Tous, La Comète, Association Prado Bourgogne, La Troupe « De Vives Voix », Les Copil'Hôtes ;
- Droit d'enfance ;
- Eclaireuses et Eclaireurs de France
- École de Banon ;
- Fondation de l'Armée du salut Saint-Malo et Fondation de l'Armée du salut de Mulhouse ;
- Hors la rue ;
- Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix ;
- SAMU Social ;
- Secours Catholique : Secours Catholique de Mayotte, Secours Catholique de La Réunion, Associations des cités du Secours Catholique ;
- Solidarité Laïque ;
- SOS Villages d'Enfants ;
- UNICEF France ;
- La Voix de l'Enfant.



© 11-2019 | Défenseur des droits